

Edition quotidienne	
CANADA	\$6.00
Etats-Unis et Empire Britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00

Edition hebdomadaire	
CANADA	2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal, mardi 17 nov. 1925.

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration:

336-340 NOTRE-DAME EST

MONTREAL

TELEPHONE : Main 7460

Service de nuit : Rédaction, Main 5121

Administration, Main 5153

La ville est milliardaire

Pourrait-elle enfin se payer le luxe d'une bonne administration?

Voilà la ville plus que milliardaire! Il est temps qu'elle médite sur le bon emploi de ses biens, qu'elle se rende compte de ce qu'est une bonne administration.

Celle que nous avons eue jusqu'ici a paru satisfaire une certaine catégorie de gens, qui ne sont pas parmi les moins puissants.

"L'échevin Brodeur, disait il y a quelque temps le *Herald*, ne s'est jamais vanté de la réhabilitation financière que son (sic) comité a réussie et ce n'est que lorsque M. Patenaude, dans la Législature, l'a provoqué qu'il a admis un surplus de \$500,000 pour l'année dernière."

Et le *Herald*, naturellement, est content.

Nous avons donc une ville bien administrée et prospère; nous avons eu l'année dernière un surplus de \$500,000.

Nous avons tout lieu de nous réjouir. Et ils se réjouissent aussi, les messieurs du *Board of Trade* et des quelques grosses administrations financières, qui tiennent entre leurs mains le gouvernement de Montréal.

M. Ernest Décarie passe; il est remplacé par M. Brodeur et rien n'est changé. Tout va bien. On ne monte pas les taxes. Et tout doit se juger selon la feuille d'impôts; tout doit se peser dans la balance du budget. Dès lors que celui-ci s'équilibre ou que, mieux encore, il laisse un surplus au compte créditeur, tout va bien, voire très bien.

Et ces messieurs de la haute finance qui s'expriment par le haut-parleur de la *Gazette* ou d'autres organes ont de leur point de vue bien raison.

Nombre d'entre-eux n'habitent point Montréal. Ils considèrent la ville comme une simple mine en exploitation où ils viennent faire des affaires. Dès lors que leur coffre-fort n'est pas cambré avec une fréquence telle que les taux d'assurance contre les voleurs montent à des hauteurs pénibles; dès lors que la voie publique n'est dans un état tel qu'ils y brisent l'essieu de leurs limousines ou qu'ils aient trop souvent des crevasses, tout va bien! Ils n'ont pas d'enfants ou, s'ils en ont, ils n'habitent point la sentine des quartiers populaires. L'été, ils jouent sur le sable fin de la plage ou s'empressent les pousmons d'oxygène dans quelque sombre pinière en flanc de montagne. Ils ne détestent même point dans leur for intérieur que Montréal serve de repoussoir à la gentille banlieue qu'ils habitent, que ses parcs poussiéreux, sa chaussée grise et ses *slums* verticaux fassent ressortir le charme délicieux de leurs pelouses veloutées et vertes, de leur chaussée dûment huilée et lavée, de leurs cottages qui regardent de loin la route à travers un rideau de peupliers grâcles.

On comprend très bien leur point de vue.

Mais le gros de la population de Montréal a-t-il les mêmes raisons de se montrer fier de la richesse municipale?

Montréal a deux plaies béantes: sa mortalité infantile et sa mortalité par la tuberculose.

C'est par là qu'on doit juger de la valeur d'une administration municipale. C'est par là aussi qu'elle enregistre sur toutes les autres municipalités un surplus qui doit faire sa honte.

Quelles sont les causes de ces deux fléaux? Ces causes, elles sont depuis longtemps connues. Elles relèvent de l'administration municipale.

Donnez à l'enfant un lait sain — quand il doit se passer de celui que la nature lui a préparé — placez-le dans un milieu sain, donnez-lui de l'air et de la lumière et il ne mourra pas.

Privez-le au contraire de bon lait, logez-le dans un quartier malsain, enfouissez-le vivant dans une chambre noire et, s'il ne meurt pas tout de suite, il sera le candidat, sûr du succès, à la tuberculose. Il n'aura échappé à la faux de la mortalité infantile que pour se jeter sur celle de la tuberculose.

Qu'on le note bien: au fur et à mesure que la population montréalaise, que la population vraiment citadine, née en ville, élevée en ville, s'accroît, le chiffre de la mortalité par la tuberculose s'accroît nécessairement.

Ce qui a le plus contrarié jusqu'ici, ou le plus masqué l'effet du mauvais logement, c'est le fait que le gros de la population de la ville arrivait de la campagne passé l'âge adulte.

Or pour lutter contre ces deux fléaux, qu'est-ce que l'exécutif a fait de plus que ses prédécesseurs qui, ainsi que le notait encore le *Herald*, ne pouvaient se glorifier de surplus de \$500,000?

Il n'a rien fait.

Il a adopté un règlement pour le contrôle du lait... qui entrera peut-être en vigueur l'année prochaine.

Il n'a tiré aucun parti de celui qui existe. Il a laissé pour 600 distributeurs ou à peu près le nombre des inspecteurs à six.

Il n'a pas adopté le code du bâtiment.

Il n'a rien fait pour améliorer la construction future.

Il n'a pas poussé à l'adoption d'une Commission d'urbanisme.

Il n'a pas ordonné de fermer les taudis, nids de la tuberculose.

Il n'a pas fait observer les règlements de construction. (Nous avons cité dans une seule rue plusieurs cas où ils ont été violés délibérément).

Il n'a point ouvert de terrains de jeu.

Il a laissé inculte, ou presque, l'immense parc de Maison-neuve.

Il n'a pas amélioré le service de l'île de Sainte-Hélène.

Il n'a pas pour les soixante-dix mille enfants d'âge scolaire seulement de l'est de la ville augmenté le nombre des terrains de jeu qui se limite à trois (l'entrée de l'île Sainte-Hélène n'est pas gratuite).

Il n'a rien fait pour améliorer le service d'enlèvement des déchets ménagers.

Il n'a rien fait pour ouvrir les cours scolaires aux enfants pendant les vacances.

Mais peut-on le blâmer?

Nullement. Ces choses-là ne lui disent rien.

Les journaux ne le censurent pas de son inertie. Il est jugé par le parlement de Québec qui ne le maltraite pas.

Personne ne lui en fait reproche. Il a donc le droit de conclure que tout le monde est content, que personne ne s'indigne de la théorie des petits cercueils de la mortalité infantile et des grands cercueils de la tuberculose, vers le cimetière.

Ce qui manque, c'est une opinion publique éclairée et agissante. Elle ne sera formée que par l'intervention incessante, opiniâtre, raisonnée des diverses associations nationales, quand celles-ci sauront enfin regarder ce qu'il y a derrière les chiffres et comprendront que jamais nous n'aurons lieu de nous louer de notre budget tant que durera la carence de terrains de jeu.

Tant qu'elles n'auront point songé à ces choses, l'exécutif se louera et sera loué de ses gros surplus. Et tout le monde, lui le premier, trouvera que tuberculeux et nourrissement pour le mieux... dans un monde meilleur.

Louis DUPIRE

Billet du soir

Un paradoxe

Tous les penseurs ont découvert à peu près que l'homme est un être nomade. C'est une pensée très neuve assurément et qui plus est, une abominable fausseté.

C'est beau démentir au temps de la prime enfance alors que les mouches vivent dans les autres modernes comme des parasites, exclus du salon à cause du verre taillé et des porcelaines de peluche au boudoir, à cause des rideaux, des coussins et des bibelots et enfin de la chambre à coucher par égard aux millions d'accessoires de toilette qu'aucune femme, si bonne mère soit-elle, se résigne à aller répéter dans les saux à charbon. Le démentement c'est alors pour les mouches la liberté avec tous ses abus, l'invasion du salon, les gambades sur les meubles soyeux, les processions guerrières avec les casseroles dans tous les domaines domestiques.

Mais quel est l'homme nomade, l'homme d'expérience qui oserait désirer un démentement, ce bouleversement de toute la maison, de toutes les habitudes chères. Oh! s'astreindre durant deux longs mois à enligner des plats mal cuits ou incomplets, revenir au régime alimentaire des pires temps de pension, à l'ère des boîtes de conserves, connaître de nouveaux des détraquements, les douleurs d'estomac, les mélancolies intestinales. Avant le démentement, l'homme partait à la brimade, de son travail, avec une douce allégresse, et laissait bercer sa tête fatiguée aux heurts du tram dans la vision du paisible bonheur du foyer. Il savait qu'en ouvrant la porte, une douce odeur de viande rôtie, de croûtes dorées, chatouillaient ses narines, et dans l'atmosphère tamisée, ouatée de bonheurs, de sourires, les cris, les éclats de rire sonores des enfants, clairs comme la joie et les lueurs du bois qui éclatent en brusques éclairs. Les pantoufles sont là dans leur coin et il les y retrouve tous les jours à chaque soir, bien alignés, moelleux et chauds. Sur la petite table du boudoir, la pipe s'allonge noiraude avec son bout d'ambre à moitié rongé à côté du paquet de tabac entortillé.

C'est le super joyeux, puis la douce torpeur de la digestion commencent dans un fauteuil profond, l'oubli de tout, l'inconscience, dans le charme d'une quiétude reposante avec la vision lumineuse de la femme qui va et vient sans bruit dans un rayon de sourire.

Et au-dessus de tout, la sécurité de retrouver chaque soir, la douceur du foyer, et enfin l'amusement des minuscules incidents racontés avec véhémence et vivacité.

Le démentement, mais c'est un rêve sinistre, un cauchemar de destruction. C'est l'inquiétude, les soucis, toutes ces pochettes anarchoïdes si charmantes avec leurs panses luisantes et enluminées de dessins rouges et bleus, et qui maintenant il faut mater, empêcher, ouatier, ficeler, dans la hanche de catastrophe toujours probable; les lits démembrés, les matelas affalés le long des murs. Partout le désordre, l'encombrement, les passages obstrués, les enfants que l'on surprend à brandir des marteaux sur les verres taillés, ou à enfoncer des clous dans les armoires polies. Ce sont ensuite la mauvaise humeur, les observations agiles, les oublis inévitables, les principes culinaires outrageusement violés. Et puis, c'est la recherche des milliers de brimborions amassés durant un lustre d'années par la fantaisie féminine. Il faut, en discuter objet par objet, l'utilité, la valeur, décider s'il vaut la peine de s'en encombrer derechef dans un nouveau logis, avec la crainte d'en faire bénéficier le locataire suivant.

Non l'homme n'est pas un nomade et comme je comprends qu'un père de famille et qu'un bourgeois le moins démentement renté soit ennemi des nouveautés des démentements de pouvoirs d'institutions. Si les anarchistes devaient, pour réaliser la sociale, subir à fond toutes les horreurs du démentement, je crois qu'ils reculeraient.

MARCELLUS

Lettre d'Ottawa

Campagne de presse conservatrice

Comment le parti libéral est-atté par les journaux conservateurs — Procédés et méthodes de propagande.

Ottawa, 16. — D'ici à une réorganisation complète, le parti libéral sera en butte à des attaques violentes et habiles du parti conservateur et à une campagne de presse qui couvrira tout le pays. Déjà ont commencé à paraître ici et là toute une série d'articles qui tendent au même but: décrier le gouvernement et préparer le public. Le *Journal d'Ottawa*, qui tient de près à M. Meighen, bat la marche et manie avec vigueur la baguette de tambour-major.

On trouve tout d'abord dans ces articles des attaques à mots couverts contre notre province. Peu de grands articles de fond, peu d'acquisitions générales, excepté le *Globe*; mais de courts paragraphes, des insinuations, de petits exposés de faits, dans le genre de ceux-ci: "Le cabinet qui dirigera la prochaine session sera sans chef; il sera composé de neuf ministres, dont cinq se sont fait élire dans la province de Québec. Ontario s'est décidé à former un bloc; Québec a maintenu le sien au cours des trois dernières élections générales. Il n'est pas surprenant que M. King garde le pouvoir; presque

tous ses députés viennent de Québec, et Québec veut maintenir ses fonctionnaires, dans les 15,000 positions qu'il a fait soustraire à la loi du service civil durant les quatre dernières années."

Ces petites notes qui sentent leur campagne électorale de 1917, sont-elles plus nuisibles au gouvernement que la campagne plus ouverte et plus franche du *Globe*? Ce journal, depuis qu'il s'est séparé du parti libéral, revient aux sources d'inspiration qui lui ont donné naissance.

Il ressemble pas mal au *Globe* des jours qui ont précédé la Confédération lorsque George Brown donnait libre cours à son tempérament hostile à tout ce qui était français.

A part cette campagne contre notre province, les conservateurs ont commencé à exploiter ce désir d'un gouvernement stable qui existe chez les électeurs, ils montrent le parti qui dirige M. Mackenzie King en proie à des luttes intestines.

Déjà certains journaux conservateurs sont remplis du récit de prétendues divisions qui existeraient dans le cabinet. La plupart des ministres voudraient détrôner M. Mackenzie King. M. Ernest Lapointe, M. Crerar, M. Dunning voudraient devenir chefs et ils auraient leurs partisans. Chacun aurait ses ambitions et tirerait ses ficelles. On fait dire à des ministres que M. King craint de se présenter dans une élection complémentaire, etc. Le zizanie, en un mot, régnerait entre tout le monde; malgré les apparences d'harmonie qui frappent les yeux depuis que le peuple a rendu son verdict. C'est ce que disent avec ensemble les journaux conservateurs du pays.

Il y a ensuite la campagne un peu ridicule des traitements. M. Mackenzie King resterait au pouvoir, disent ces feuilles, se cramponnerait au pouvoir plutôt, avec ses ministres, pour les traitements et avantages attachés à leur position. On expose gravement que le premier ministre gagne \$15,000 par année, plus \$4,000.00 d'indemnité sessionnelle, plus un convoi spécial s'il veut voyager, plus une limousine et son chauffeur, plus le privilège de faire affranchir sa correspondance, etc. On espère frapper ainsi le vulgaire, le public pour qui ces questions de piastres et de sous ont une importance primordiale.

Plus loin, la campagne porte sur la dépendance du parti progressiste dans laquelle se trouve le parti libéral. A entendre les organes conservateurs, M. Mackenzie King et M. Forke seraient à l'heure actuelle des espaces de maquignons discutant autour d'une vieille haridelle, M. Forke étant en position de dicter son prix et ses conditions. La caricature de la réalité est facile à faire, en effet, et souvent la caricature frappe plus les regards que la vérité. C'est une question importante et grave que celle de l'union ou de la coalition des progressistes et des libéraux. Elle comprend toutes les revendications, les besoins, les désirs spéciaux de l'Ouest toutes les revendications, les besoins et les désirs du centre. Ce sont des hommes et des partis cherchant à trouver une solution de ce problème dans un temps de crise où le succès paraît plus facile, voilà qui, loin d'alarmer, devrait plutôt donner confiance.

Fatiguer en un mot le public du parti libéral et du parti progressiste; fatiguer le reste du Canada de la province de Québec; fatiguer les électeurs, qui veulent un gouvernement fort, c'est une question importante et grave que celle de l'union ou de la coalition des progressistes et des libéraux. Elle comprend toutes les revendications, les besoins, les désirs spéciaux de l'Ouest toutes les revendications, les besoins et les désirs du centre. Ce sont des hommes et des partis cherchant à trouver une solution de ce problème dans un temps de crise où le succès paraît plus facile, voilà qui, loin d'alarmer, devrait plutôt donner confiance.

Naturellement, cette campagne qui se poursuit déjà et que facilitent les circonstances difficiles où nous nous trouvons, est particulièrement dangereuse. Les problèmes de toutes sortes assaillent le parti libéral aujourd'hui, il doit consacrer aux questions constitutionnelles et de régie interne une partie de l'énergie qu'il emploierait autrement à se défendre.

D'ailleurs en tentant de discréditer le parti adverse, les journaux conservateurs ont un but immédiat. Ils voudraient bien décider quelques progressistes ou travaillistes à voter pour leur parti lorsque se posera la grande question de confiance à l'ouverture de la session.

Et ce n'est pas facile, car on se demande de quelle manière raisonnables les députés non conservateurs pourraient faire bloc avec les conservateurs.

Léo-Paul DESROSIERS

Bloc-notes

Sur une lettre

Nos lecteurs trouveront aujourd'hui, sous la rubrique des *Lettres au Devoir*, une intéressante communication relative à une traduction de la *Gazette*, ces jours derniers. Il s'agit de deux passages saillants de l'article de M. Bourassa sur la situation politique, paru dans le *Devoir* du 7 novembre, qui a fait son tour de presse par l'entremise de la *Canadian Press*, et que la *Gazette* elle-même a paru donner intégralement, — à en juger par la composition de sa traduction, où il n'y avait ni points de suspension, ni rien qui indiquât que le texte n'était pas complet. Or le traducteur en avait supprimé deux paragraphes ayant trait à la *Gazette*, au *Star* et à certains aspects de la dernière campagne électorale. Notre correspondant, qui a d'abord signalé cette mutilation de textes à

la *Gazette* et n'en a eu aucune réponse, pas même un accusé de réception, bien que son envoi fut signé, nous prie de publier copie de sa lettre au journal anglais du matin. Ce n'est pas la première non plus que la dernière fois qu'un texte français cité dans la *Gazette* est traité de cette manière, — réduit à sa plus simple expression, et souvent déformé ou mutilé. Cela s'est vu assez souvent quand il s'est agi d'articles ou de discours de M. Bourassa. Il n'y a pas à s'en étonner, le procédé est méthodique. Si cela se bornait à la *Gazette* seule, le mal ne serait pas très grand; mais ses traductions paraissent parfois ailleurs; et comme le note notre correspondant, les Canadiens de langue anglaise qui ne lisent pas ou ne comprennent pas le français voient souvent dans leurs journaux des prétendues versions d'articles de journaux canadiens-français, qui, les trois quarts du temps, ne sont pas exactes ou complètes; sans méfiance, ils prennent ces textes pour l'opinion intégrale des Canadiens français quand, en réalité, cela n'est que la déformation. C'est contre de pareils procédés qu'il faut s'élever et c'est ce que signale justement notre correspondant. Sa lettre est à lire.

Argenteuil

Le candidat du parti libéral à l'élection partielle d'Argenteuil, au commencement de décembre, a été choisi hier. C'est M. Rodger. Le nom l'indique, M. Rodger est de langue anglaise. Si les électeurs d'Argenteuil l'élisent à Québec, les Canadiens français de ce comté auront deux représentants de langue anglaise, sir George Perley à Ottawa et M. Rodger à Québec. Et les quelques 9,321 Canadiens français d'Argenteuil n'auront de député de leur nationalité dans aucune des capitales. Argenteuil étant de population mixte, — elle était de 17,165 en 1921, d'après le recensement officiel décennal, dont plus de la moitié de langue française, soit 9,321, — on aurait cru que les électeurs de langue française devaient avoir un député de leur langue, soit à Québec, soit à Ottawa; il paraîtrait préférable que l'élément de langue anglaise du comté fût représenté par un député de sa langue à Québec et les Canadiens français par un député de leur nationalité à Ottawa, — chaque groupe ayant ainsi un député à soi dans le parlement où son élément est en minorité. — Mais, dans les circonstances, la minorité anglaise du comté ayant un député de sa langue à Ottawa, on ne comprend pas bien pourquoi les ministériels québécois ont un candidat de langue anglaise, lui aussi, à l'élection partielle. Il y a là pour le moins une erreur de tactique sérieuse qui pourrait avoir des conséquences graves pour les amis de M. Rodger et pour sa candidature elle-même, si les Canadiens français du comté tiennent à avoir sur les deux bancs d'Argenteuil, un député de langue anglaise et un député de langue française. Y tiennent-ils? On le verra bien, au commencement de décembre.

Un million d'immigrants

Dans un discours qu'il a fait hier à Toronto, sir Thomas White, ancien ministre des finances dans le cabinet Borden, a fait entendre qu'il y a une solution à tout notre problème économique. "Ce dont nous avons grandement besoin au Canada, c'est un million de plus de population productive. Si nous pouvons y arriver dans un délai raisonnable, nous passerons à travers toutes nos difficultés économiques. Nous résoudrons notre problème ferroviaire, nous aurons moins de taxes, nous serons capables d'accroître les échanges interprovinciaux en contractant, pour ainsi dire, au moyen d'une mise au point judicieuse de nos taux de transport, l'étendue du Canada, de façon à réduire les distances géographiques et à aplanir les obstacles matériels qui en séparent les différentes zones."

Un peu plus loin, sir Thomas White dit que depuis 1920 surtout nous avons perdu, par suite de l'émigration aux Etats-Unis, un très grand nombre de citoyens d'origine canadienne. Il rapproche ainsi l'immigration et l'émigration, mais il paraît oublier que ce qui presse le plus, ce n'est pas tant d'accroître l'immigration que d'arrêter l'émigration aux Etats-Unis, en commençant par en découvrir les causes, puis en tentant de les supprimer et de rendre le Canada plus habitable, si l'on peut dire, à sa population originaire. Autrement, à quoi bon nous amener des immigrants, si les conditions du pays sont telles qu'après quelques mois de séjour ici, ils prennent la route des Etats-Unis, comme cela fut le cas d'un grand nombre d'immigrés de 1905 à 1914 et comme cela reste encore vrai pour une partie importante de ceux qui nous arrivent chaque année? L'expérience du passé n'inspire-t-elle donc aucune réflexion à nos gouvernants et à ceux qui s'occupent de la chose publique? Des immigrants, soit; mais d'abord, gardons nos gens; et ensuite voyons à retenir chez nous les immigrés que nous avons déjà attirés en dépendant beaucoup d'argent pour les induire à passer l'Atlantique, et qui valent la peine d'être gardés, — ce qui n'est pas le cas de tous.

G. P.

Les concerts

Joseph Hoffman

C'est un très grand pianiste et comme il y a déjà un bon nombre d'années qu'il a joué à Montréal, il avait pour un grand nombre tout l'attrait du nouveau. Il s'est présenté hier soir au théâtre His Majesty's devant un auditoire très nombreux, avec un programme qui ne ressemble en rien aux programmes

Le projet financier de M. Painlevé soulèvera un long débat

Les députés français devront siéger toute la semaine et même le soir s'ils veulent terminer la discussion samedi

La campagne pour l'abolition des sous-marins

Paris, 17 (S. P. A.). — Le texte du projet de loi de M. Painlevé pour "instituer une contribution nationale exceptionnelle pour le remboursement de la dette publique" a été imprimé et envoyé à tous les membres de la Chambre des députés. Il est accompagné d'un rapport volumineux de M. Lucien Lamoureux, rapporteur de la commission des finances de la Chambre.

Ce matin, rien ne semblait devoir empêcher le commencement du débat au sujet de cette mesure. Mais il est certain qu'un certain nombre de députés s'objecteront à ce que ce débat ait lieu maintenant, parce qu'ils n'ont pas eu le temps d'étudier ni le rapport Lamoureux ni le projet Painlevé. D'autre part, le président de la commission des finances, M. Louis Malvy, croit que le débat sera assez long pour permettre aux députés d'étudier les deux documents.

On croit que le débat général durera toute la semaine et qu'il faudra même siéger le soir si l'on veut terminer toute la discussion samedi.

L'impôt sur les étrangers

A moins qu'elle ne soit amendée, la nouvelle loi frappera lourdement les étrangers qui habitent habituellement la France. L'article 16 dit que l'impôt s'applique à tous les biens que les Français ou les personnes d'autre nationalité qui résident habituellement en France peuvent posséder à l'étranger. On a employé l'expression de "résidence habituelle" pour éviter la question du domicile légal qui pourrait être soulevée.

L'abolition des sous-marins

Londres, 17 (S. P. A.). — Le mouvement pour l'abolition des sous-marins a soulevé un grand intérêt dans la presse, les milieux politiques et dans le public en général. Partout, on admet que cette abolition est désirable si toutes les puis-

sances consentent à agir simultanément.

Ni le gouvernement ni le haut commandement naval n'ont fait de déclaration sur cette question. Mais le secrétaire parlementaire pour l'amirauté, M. Davidson, a dit au cours d'une conversation que l'attitude de la Grande-Bretagne lors de la conférence de Washington est demeurée la même.

Le *Sketch* dit que le gouvernement a décidé de restreindre dans de grandes proportions son programme pour la construction de nouveaux sous-marins parce qu'ils ne seront pas très utiles, au cours des guerres futures, à cause des instruments qui permettent de les repérer.

En Pologne

Varsovie, Pologne, 17 (S. P. A.). — Le comte Alexandre Skrzyński, qui était ministre des affaires étrangères dans le cabinet de Stanislas Grabski, lequel a démissionné la semaine dernière, a accepté la tâche de former un nouveau ministère.

Un discours de Caillaux

Paris, 17 (S. P. A.). — Dans un discours qu'il a prononcé à Aubigné, dans la Sarthe, M. Caillaux a déclaré que l'état de la dette de la Trésorerie était grave, mais pas alarmant. Il a ajouté qu'il fallait se garder d'aggraver la crise en adoptant des mesures trop radicales.

Parlant des dettes interalliées, M. Caillaux a assuré qu'il n'était pas possible d'amener les Etats-Unis à se rallier au point de vue français dans ces premiers pourparlers et que mieux valait se résigner à traverser une passe difficile que d'accepter des exigences immodérées. M. Caillaux a constaté ensuite que le cadre général de ses projets a été conservé dans le projet financier de M. Painlevé, dont il a critiqué cependant les modalités d'application.

LE PAPE ET LE CONGRÈS DES LIGUES CATHOLIQUES FÉMININES

Une émouvante allocution

Nous empruntons du correspondant romain de *La Croix*, de Paris, cet émouvant récit de l'audience accordée aux membres du congrès international des ligues catholiques féminines par S. S. Pie XI.

C'est ainsi en français que s'exprima S. S. Pie XI dans l'audience qui couronna et consacra les travaux de l'assemblée.

Le Saint-Père se réjouit de voir devant lui "une représentation mondiale de sa grande famille catholique, représentation si autorisée et consciente des besoins les plus dignes et des aspirations les plus élevées de l'âme chrétienne."

"C'est la composition de votre réunion, continua-t-il, c'est son esprit, c'est son travail qui, pendant ces jours, vous a occupés, qui nous rend si précieuse votre présence..."

En passant devant les déléguées de l'Union internationale, le Saint-Père avait pu constater que "l'Eglise était tout entière représentée dans leurs rangs". Mais il appréciait surtout l'esprit qui les animait toutes: l'esprit de charité qui faisait de naïvetés, filles de toutes les nations, une seule famille amicale autour de leur Père commun pour recevoir sa bénédiction; l'esprit de pitié envers "dont Nous avons eu, Nous-même, continua le Pape, une preuve si sensible, quand Nous avons prié avec vous, connaissant bien les saintes communions que vous avez faites en priant pour Nous..."

"Nonobstant la succession jamais interrompue, et si douce, et si consolante des pèlerins et des pèlerinages", le Pontife avait voulu suivre

mes habituels. Pas de Sonate, mais une Fantaisie de Schumann, un trio parties, plusieurs œuvres récemment sinistrement jouées et obligatoirement de Liszt remplacées par la transcription qu'a faite ce compositeur de l'Ouverture de *Tannhäuser*, accumulation d'un nombre énorme de difficultés et d'effets de force.

Ce dernier morceau était une concession au goût des acrobates, dont M. Hofmann eût pu se passer, lui qui n'a pas besoin de tirer un effort d'artifice pour qu'on le remarque. Il y a été remarquable, d'ailleurs, plus par l'agilité digitale et la force de son bras que par la fin des détails.

C'est dans la légèreté aérienne et fluide du Scherzo en mi majeur de Mendelssohn qui fait songer à celui du *Songe d'une nuit d'été*, dans le romantisme tantôt rêveur et tantôt joyeux de la *Fantaisie* de Schumann, les polytonies quinquiescées des trois *Mouvements Perpetuels* de Francis Poulenc et la scintillante valse fantastique d'Edna Bentz Woods, que M. Hofmann s'est montré absolument parfait de compréhension et les œuvres de Chopin: *Nocturne* en fa majeur, *Scherzo* en ut dièse mineur et *Impromptu* en si mineur, ont montré combien justement il interprète cette musique.

Fréd. PELLETIER

(Suite à la page 2)

LETTRES AU DEVOIR

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

A propos d'une traduction de la Gazette

To the Editor of Le Devoir.

Several days ago I sent to the Editor of The Gazette a letter publication of which I requested in the columns of that journal. Up to the present writing my letter has not appeared in that paper and I am also without the courtesy of an acknowledgment of my communication. As the letter publication of which I requested sought to deal with a single instance in which I considered that the argument of Mr. Bourassa relating to the present crisis in parliamentary affairs had been grossly perverted in translation by the Gazette, by the omission without notation of salient paragraphs, I have considered that it may interest you and your readers to have attention drawn to the manner in which public discussion is carried on by one at least of the journals whose appeal is to English-speaking readers. I therefore enclose a copy of the letter which I should be glad to see printed in your journal.

Yours truly,
Annie Bethune McDougall,
43, St. Marc Street,
Montreal.
Nov. 16th, 1925.

November 9th, 1925.
To the Editor of the Gazette,
Montreal, Que.

Dear Sir:—
As preface to a few comments upon recent events for which I ask the courtesy of your columns I wish to state that I am a woman citizen and voter of the Province of Quebec, a staunch Liberal, who for a generation has been a constant reader of the Gazette. Like many others in the same class, though differing from the political policies declared by your newspaper, I have felt that the news has been given uncoloured and even in the heat of political campaigns its presentation was marked by a dignity, respect and fairness which appealed to women at least. These qualities I regret to say we have found singularly lacking in the recent political struggle.

Specific instances could be cited not alone of the editorial but as well from news columns of the Gazette in recent months, of malevolent personal pursuit of public servants, notably the Prime Minister of Canada, whose chief offending has been his temerity in endeavouring to deal with the exceptionally complex situation of the Province of Quebec, as declared by their representatives in Parliament, called him to do. In the present crisis it is not beneath the dignity of the Gazette to impute the basest motives to the Prime Minister, though his friends and associates from his youth forward to this day have universally recognized in him an individual of the highest rectitude who, in all of his relations, has been ever found less concerned about self than about the adequate and honourable discharge of whatever duties devolved upon him. The line of discussion and of distortion of facts which the Gazette has seen fit to serve to its readers during recent months has caused real sorrow to multitudes of its readers who have seen in this an approach to the mendacious and subtle type of journalism which has become established in some of the large American cities whose journals and periodicals Canadian women have been exhorted as a patriotic duty to ban from their homes. Therefore can we but view with alarm the fact that a journal of the quality and character of the Gazette has adopted these methods of poisoning the minds of the people against those who for the time being happen to be in high station by the will of the majority even if they be political opponents. Such a policy cannot fail to provide great cheer and encouragement to the "red" element in our midst.

The very climax has been reached in your issue of this date in the lengthy article in your news columns under the heading "Bourassa Calls for New Party". It is a perfect specimen of the art of deceiving and misleading your readers. Having read the article in "Le Devoir" on Saturday and realizing that it was a very able presentation of the situation by one who is everywhere recognized as a master dialectician, as well as one whose honour is never impugned, I was not a little curious to peruse the Gazette's version. I found that it was not a version at all but pur-

ported from beginning to end to be a literal translation whole and complete.

Your translation runs verbatim and the softening of an epithet or the turning of a phrase would pass without comment in the sections of the article in which the respective positions of Mr. King, Mr. Forke and Mr. Meighen are ably defined down to the paragraph in which M. Bourassa trenchantly and very aptly characterizes the electoral activities of the oldest Canadian baron and his "marionettes" and the part therein played by the Gazette, publicly agent of "Patenaude" candidates.

If here your readers had been supplied with the following paragraphs which were bodily lifted out of the text of M. Bourassa's article "without a trace" they would have been able to follow that gentleman's argument and would have acquired a clear conception of his real point of view. May I ask you to print them in their integrity as well as to do justice to M. Bourassa and to your readers as to reveal the standards of journalistic ethics to be able to impose upon a journal even of the character and quality of the Gazette.

M. BOURASSA'S EXCISED TEXT:
"Personally Mr. Meighen possesses less the confidence of the Conservative group than Mr. King does of his party. The Gazette itself which today takes the attitude of outraged innocence because Mr. King has refused to place his rival in the saddle — this same Gazette never lost an opportunity prior to the election of showing that Mr. Meighen did not deserve the confidence of the country nor of the Conservative party. The Gazette speaks with bitterness of the verdict of the Province of Quebec. No other factor has contributed more effectively to this verdict than the Gazette itself, unless it is 'Tory confere The Star. Unless we are greatly mistaken M. Patenaude and his candidates will ever have been their merits personally have bitten the dust because the people of Quebec have seen in them the disguised partisans of Mr. Meighen or, worse still, the puppets of Lord Atholstan. If Mr. Meighen deserved the confidence which today they are trying to retrieve for him, why did they 'hide him before the elections? Why did they try to help him by an 'underhand' manoeuvre the duplicity of which became more flaunt as the campaign advanced? As to the charlatan of the 'disparaged by his own compatriots, who makes a parade periodicals of his pretense of saving the country and at the same time the 'French language and the Catholic religion, simple common sense dictated the rebuke he sustained. True Conservatives must have rejoiced over this as we do. Let them no longer allow themselves to be led away by the allurements of this false Dervish who is obsessed with the laughable mania of offering kingdoms to whoever will adopt him and who will accept his guineas — which invariably change into dry leaves — and will preach incoherent doctrine which he peddles daily in his 'huge market basket. If Mr. Patenaude had listened to the voice of his friends he would have spared his party and himself this humiliating patronage and the country and the Province would not be in the present impasse."

To ask the question why were these paragraphs deleted is to suggest the obvious answer. The positions of Mr. King and of Mr. Forke are dissected without fear or favour and with the characteristic acumen of the writer. This is highly agreeable to the Gazette and appears to conform with its own contention; but when M. Bourassa extends his dissection to Mr. Meighen, Mr. Patenaude, the Gazette and the Star and their positions and performances and thus completes his vivid picture it is in the interest of the Gazette to withhold from its readers the picture in the whole and to present it only in part.

I do not write because I am concerned merely in representing this cheap device for gaining a very dubious political advantage but because, here in this Province, where a minority of English-speaking citizens of both political parties are mostly not conversant with the French language and have to rely upon translations from the French press which from time to time are printed in the Gazette in order to get the point of view of their French Canadian fellow-citizens it seems to me to be highly desirable that the faith and trust which they have heretofore reposed in the Gazette should not be thus flagrantly abused. It must be obviously vital that the two races should be honestly and fairly interpreted each to the other.

It is surely not an unreasonable hope to cherish and it is one to which the Gazette above all other journals is in duty bound to give ear for the whole body of its English-speaking readers, irrespective of their political affiliations, would wish to see restored the high journalistic traditions which it has hitherto sustained, notwithstanding its recent derelictions in the late campaign. With sincere regard many women readers, now a part of the body politic as are men, I fear are removing the Gazette from its pedestal for they feel that its readers have been entitled to look to it above all other organs of public opinion for fair dealing and for fair treatment, the more particularly in the patriotic obligation of correctly representing the mentality and point of view of our French Canadian compatriots between whose sad and benighted condition and the gloomy future of the Liberal Party and its Leader the Gazette seems at present to be dividing its sympathy and its tears.

It is, I feel sure, quite understandable that women shrink from the publicity which their new duties as citizens have thrust upon them, but, as I happened to observe that a member of my sex who had the temerity to voice a criticism of your paper during the Campaign in your issue of October 22nd, was mentioned pointedly as "Nameless", I shall venture to sign my name.

Yours truly,
Annie Bethune McDougall,
43 St. Marc Street,
Montreal, Que.

M. Marchand est candidat

LES LIBÉRAUX DE JACQUES-CARTIER CHOISISSENT M. VICTOR MARCHAND POUR L'ELECTION DU 30 NOVEMBRE

M. Victor Marchand, de Sainte-Geneviève de Pierre-Rouges, sera le champion libéral à l'élection partielle de Jacques-Cartier. M. Marchand a été reconnu officiellement candidat du gouvernement de Québec à une convention tenue à Québec de ville de Lachine, hier.

Cent vingt-quatre délégués, représentant les municipalités de Jacques-Cartier à cette convention. Le ministre des terres et forêts, M. Honoré Mercier, y représentait le chef du parti libéral, le premier ministre, M. Taschereau.

Les délégués furent soumis à un contrôle sévère. Avant de voir les constables chargés de défendre l'enceinte de la convention s'effacer pour livrer le passage, chacun devait d'abord répondre à l'appel de son nom et présenter sa carte d'identification. Quant la plupart eurent pris place dans la salle, on procéda à un nouvel appel et on prit le compte n° 1. Comme le compte n° 1 était fait, on les constata de nouveau qu'en manquant on prit un moyen extrême, on les renvoya tous au fond de la salle avec ordre pour chacun de reprendre sa place qu'après avoir répondu à l'appel de son nom. Tant et si bien qu'on finit par découvrir que les absents étaient les délégués de Mont-Royal et de Hampstead, qui surgirent un peu plus tard.

Les délégués ayant repris leurs places, on procéda à la nomination des candidats à la candidature. La crainte rouge que plusieurs arborescents triomphalement, quelques-uns avec un faux-col en celluloid bien froissé, piquait de notes vives la masse sombre de la délégation et mettait comme un air de fête dans la salle.

Le premier nom proposé fut celui de l'aspirant, M. l'emporta après deux tours de scrutin. M. Victor Marchand, Vincent ensuite, le docteur Charles Décaray, vétérinaire de Saint-Henri; M. Vital Malette, ancien maire de Pointe-Claire; M. Ernest de Bellefeuille, de Pointe-Claire; M. Charles Descary, de Dorval; le notaire J.-S.-A. Ashby, maire de Lachine; M. J.-E. Gagnon, avocat à Lachine; le notaire A. Z. Libersan; et M. Guiseppe Daoust, de Sainte-Anne.

Sur les entrefaites, l'entrée de M. Théodore Rheaume, député de Jacques-Cartier, interrompit les délibérations pendant quelques instants.

La nomination des aspirants, close, sur motion du président, on décida d'accorder à chaque aspirant la permission de faire une allocution de cinq minutes. A ce moment, M. Ashby déclara qu'une nomination à laquelle on s'attendait n'avait pas été faite et fit remarquer qu'il désirait attirer l'attention des délégués, qu'il devait la faire. M. Mercier déclara qu'il approuvait la motion par laquelle le président demandait que les aspirants éliminés s'engagent solennellement à se retirer à la candidature du vainqueur du tournoi, puis M. Victor Marchand ouvrit la série des allocutions.

Dans le premier article de son programme, il demanda aux libéraux de Jacques-Cartier de présenter un front uni à l'adversaire. Il fait observer qu'une certaine indépendance de fortune lui permettra de se consacrer exclusivement aux intérêts du comté, s'il est élu. Il ajoute qu'il possède une ferme à Sainte-Geneviève depuis quinze ans et termine par un nouvel appel à l'union. Trois de ceux que les délégués avaient portés au nombre des aspirants ne prirent la parole pour annoncer qu'ils se retireraient. Ce fut d'abord M. Ashby; il affirma se retirer pour laisser le champ libre à ceux qui lui avaient rendu un service de ce genre dans le passé, comme MM. Charles Descary, le notaire Libersan, Malette, de Bellefeuille et Gagnon. A la suite de M. Ashby, MM. Daoust et Libersan annoncèrent qu'ils se retireraient. M. Libersan se retira en faveur de M. Marchand.

Avant le vote, M. Edmond Vachon, qui une rumeur avait désigné comme candidat possible, s'avance au bord de la tribune et déclare qu'il ne se retire pas, qu'il se rallie, quant à lui, à la candidature de M. Charles Descary.

Après divers contretemps, on finit par procéder à l'élection. Au premier tour de scrutin, les voix se sont partagées de la façon suivante: 53 sont allées à M. Marchand, 3 à M. Arthur Décaray, 6 à M. Charles Descary, 14 à M. Malette, 37 à M. Gagnon et 8 à M. de Bellefeuille. Les quatre plus faibles éliminés, la lutte s'est continuée entre M. Marchand et M. Gagnon, et le second tour de scrutin a donné 43 voix à M. Gagnon et 77 à la victoire à M. Marchand.

La soirée s'est terminée par de brèves allocutions de M. Honoré Mercier et de M. Théodore Rheaume.

Les oeuvres sociales de Québec

Québec, 17. (D.N.C.) — Une journée diocésaine des Oeuvres de l'Action sociale catholique, aura lieu jeudi prochain, 19 novembre, à Québec. S. G. Mgr Langlois, administrateur du diocèse, célébrera la messe d'ouverture de la journée, et M. l'abbé Wilfrid Lebon, directeur du collège Ste-Anne de la Pocatière prononcera le sermon de circonstance. Il parlera du sens catholique dans les oeuvres sociales.

Au cours de l'après-midi, M. l'abbé J.-D. Houde traitera de la tempérance. Dans l'après-midi, trois causeries seront faites: M. l'abbé J. Ferland parlera du travail, M. l'abbé P. Grondin, de l'épargne, et le R. P. Trudeau, de la justice sociale. Dans la soirée, à l'Université Laval, M. S. Lapointe, C.R., président de la Société St-Jean-Baptiste donnera une conférence sur la société nationale et M. le chanoine Courchesne, de Nicolet, parlera du "patriotisme canadien". S. G. Mgr Langlois dira quelques mots pour terminer la journée.

Douze marins se noient

HUIT MATELOTS DU MORRILL PERDENT LA VIE DANS LA RADE DE SANDY POINT. TROIS BARGES SOMBRENT ET QUATRE VICTIMES

Shelburne, N.-E. (S.P.C.) — Huit membres de l'équipage du garde-côtes Morrill se sont noyés hier soir, dans la rade de Sandy Point, alors qu'ils retournaient à leur navire dans une brève de vingt pieds de longueur. L'embarcadere à l'avant d'un mille de la côte. Un seul des matelots qui montaient la barque, C. Taylor, a pu atteindre la rive.

Le Morrill était parti des Grands Lacs en route pour Boston et avait relâché à Shelburne. Une dizaine de marins en ont profité pour se rendre à terre. A leur retour la mer était houleuse et la barque, s'étant presque renversée sous la poussée d'une vague, les matelots se sont penchés de l'autre côté pour rétablir l'équilibre, un autre vague en sens contraire est venue dans le ressac et a culbuté la barque. Les sinistres se sont tous accrochés à la barque, mais ils ont lâché prise les uns après les autres et finalement Taylor craignant de ne pouvoir tenir plus longtemps s'est lancé à la nage et a pu atteindre un pilotis d'où il a crié à l'aide. Les victimes sont MM. Kingsbury, Luneg, J. Brackett, J. McMurdo, J. R. Shea, H. K. Wilson, Saulisak et D. Ver.

Buffalo, 17 (S. P. A.) — Quatre matelots se sont noyés hier dans une grande tempête alors que trois barges se sont détachées de leurs remorques et ont été lancées sur la digue du port de Buffalo. La tempête soufflait sur le Lac Érié à une vitesse de 70 milles à l'heure. Les barges étaient la Jerry V. Petrie, la Annie J. O'Connor et la Sherman Petrie. Les trois barges et la barge Carroll K. West étaient remorquées de Buffalo à Cleveland par le remorqueur Barryton.

DES ELECTIONS PROVINCIALES

ON PARLE D'ELECTIONS GENERALES PROVINCIALES POUR LE PRINTEMPS PROCHAIN

Québec, 17. (D.N.C.) — Il ne fait pas de doute que le résultat des prochaines élections partielles provinciales aura une répercussion sur l'attitude du gouvernement d'ici quelques mois. A la suite du nouveau succès remporté par les libéraux à la dernière élection fédérale dans la province de Québec, plusieurs politiciens ont laissé entendre que les élections provinciales générales ne sauraient tarder. Nous avons même entendu un orateur libéral déclarer que si le parti renvoyait 55 députés libéraux à Ottawa, nous aurions des élections provinciales au printemps.

Les libéraux ont vu le succès qu'ils désiraient au fédéral, quant à la province de Québec, du moins. Le gouvernement lance maintenant un coup d'essai dans quatre comtés de la province et on nous affirme que si le résultat est satisfaisant, le gouvernement consulera le peuple au printemps prochain, vers le mois de juin. La politique du développement des forces hydrauliques serait le principal sujet de discussion que lancerait le gouvernement. Celui-ci doit faire auparavant la session. On prévoit que celle-ci commencera le 7 janvier et se terminera à la fin de février. On assure que M. Taschereau doit se rendre en Angleterre surveiller les intérêts de la province de Québec devant le Conseil privé ou sera placée la cause du Labrador.

M. Taschereau ferait un très court séjour en Angleterre et reviendrait aussitôt à Québec où il annoncerait quelques mois plus tard la date des élections générales. Ces rumeurs circulent depuis quelque temps dans les cercles politiques, mais ne peuvent être confirmées.

LES FOUILLES DE LOUQSOR

LE DEMAILLOTAGE DE LA MOMIE DE TOUT-ANKH-AMON.

Le Caire, 17 (S.P.A.) — Un communiqué officiel du ministre des Travaux publics expose les difficultés que présente l'examen de la momie de Tout-Ankh-Amon et des nombreux objets de valeur qui l'entourent.

"Le 11 novembre", dit le communiqué, "en présence des membres du gouvernement et d'un groupe de savants, M. Howard Carter a commencé l'examen de la momie de Tout-Ankh-Amon. Cet examen a dû être pratiqué sur place, car on n'aurait pu sans l'endommager, retirer la momie de sarcophage."

Les bandelettes extérieures enveloppant la momie, étant dans un état de fragilité extrême, ont dû être, avant tout, consolidées par une mince couche d'un mélange de paraffine et de cire fondue, après quoi le professeur Derry a pratiqué une incision longitudinale, de la tête aux pieds. Lorsque l'enveloppe extérieure fut ouverte, elle révéla une deuxième enveloppe, également en mauvais état, ce qui rendit tout demailottage de la momie par les moyens ordinaires impossible.

Ce travail fut peu à peu à jour un grand nombre d'objets d'une merveilleuse beauté et d'une valeur inestimable, en particulier des colliers et amulettes, deux superbes poignards avec manche en cristal, bracelets, anneaux et bagues de toute sorte, ornés de scarabées, plusieurs pectoraux avec incrustations de pierres, des ornements en perles de couleur, etc.

"Le 13 novembre, le demailottage de la momie n'avait atteint que la partie inférieure du corps et des membres. De l'opinion des experts qui l'ont examinée, la momie est celle d'une jeune femme, n'ayant pas atteint l'âge adulte, dans un état de grande emaciation."

"La momie porte des sandales dorées, et à chaque doigt de pied il y a un anneau d'or. On n'a découvert aucun document écrit jusqu'à maintenant."

"Les deux avant-bras sont chargés de bijoux magnifiques. Du reste tous les bijoux trouvés sur la momie, — qui repose dans un sarcophage en or massif, — sont d'une

Placez votre confiance dans le

THE "SALADA"

N'acceptez pas de substitut, car aucun autre thé est aussi pur et délicieux.

Essayez-le aujourd'hui.

H616FR

CHARBON VAPEUR
Chaleur intense — Rendement économique — Pas de cendre — Pas de mâchefer
SONT AUTANT DE QUALITES QUI RENDENT LES CHARBONS
MORGAN ET EDNA
Production quotidienne: 60 charbons.
RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE
PHOENIX COAL CO. WILFRID LEBEL, Dir. général.
83, Craig ouest, Montréal. Tél. Lancaster 7737

LA PIPE Cavitité
Ne se bouche pas, ne râle pas; jamais de jus de tabac dans la bouche. Procédé simple, hygiénique, efficace.
Pas de tige ni tube malpropre et infect
Chez les marchands ou par la poste \$1.00
"Cavitité Extra", pipe de luxe, \$2.50
E.-N. CUSSON, 7062, ST-DENIS, MONTREAL.

beauté qu'on aurait peine à imaginer.

"Le travail de demailottage, extrêmement délicat, est nécessairement très lent. Dès que la momie aura été examinée en détail, tous les objets d'art trouvés sur elle seront nettoyés et restaurés, afin de pouvoir être transportés le plus vite possible au musée du Caire, pour y être exposés. C'est pourquoi toutes visites de la tombe et du laboratoire ont été interrompues jusqu'au moment où ce travail sera terminé."

Le Pape et le congrès des ligues catholiques féminines

(Suite de la première page)

l'habilement "à tout prix". Quelquefois, nous avons entendu nos répondre que si l'on insiste là-dessus les mères vont retirer leurs filles. Eh bien! peu importe, la modestie chrétienne de l'habilement doit être enseignée avec insistance et "à tout prix". Et nous voulons que l'exemple vienne des maisons d'éducation religieuses catholiques. Il faut commencer par les plus jeunes, pour enraciner dans les coeurs l'esprit de la vertu, le sentiment de l'indéfectible dignité de l'âme humaine.

En effet, c'est même au nom de l'humanité qu'il faut combattre pour la décence de la mode; et il le faut surtout pour la dignité du nom chrétien, car nous portons tous les traces du sang du Rédempteur, témoignage splendide des destinées éternelles qui nous attendent...

Mort de M. Joseph Lamer

M. Joseph Lamer, ancien chef du département de la douane au bureau de poste de Montréal, vient de mourir à l'âge de 82 ans. Il était né à Saint-Laurent, avait fait ses études au collège de ce nom et avait étudié le droit pendant deux ans à l'Université Laval de Montréal. D'abord employé aux douanes, à la gare Windsor, il fut transféré au bureau de poste où il resta jusqu'à sa retraite en 1905.

Sa femme, née Alexina Bonin, lui survit ainsi que deux nièces Mlle Alexina Valiquette et Mme Alex. Pinet.

Université de Montréal

COURS DE LEGISLATION FINANCIERE (chaire Forget)

Le notaire Faribault donnera ce soir, à 8 heures, dans les salles de l'Université, la cinquième leçon de son cours de législation financière. Le sujet sera "Système Monétaire".

MARCOLIVE
Huile d'Olive-Nice
Garantie Pure
La Reine des huiles d'olives
La plus Savoureuse
En vente chez les principaux épiceries et pharmaciens
G. MARCELLINI & CIE
NICE FRANCE
Agent général pour le Canada:
J. ALFRED OUMET
MONTREAL

DEPARTS DE NAVIRES PASSAGERS DE MONTREAL

DE NEW-YORK

DE BOSTON

DEPARTS DE NOEL DE HALIFAX

Pour Plymouth, Cherbourg et Londres
Ascania - - - - - 14 décembre
Sous la direction de Dick K. Witham.

Brochures illustrées, listes de départs, etc., sur demande.

THE ROBERT REFORM CO. LTD
Montréal (téléphone Main 5632)
ou des agents locaux.

re Canadien Actuel. (a) Nos monnaies métalliques. — Titres, poids, tolérances. — Fabrication, protection et refraction de nos monnaies métalliques."

Cas d'empoisonnement

Le Dr Derome a trouvé que les sœurs Valada et Rose Goulet, trouvées mortes au No 4632, avenue du Parc, dimanche soir, avaient succombé à un empoisonnement de monoxide de carbone. Les employés de la Montreal Light, Heat and Power et les détectives vont examiner les lieux aujourd'hui afin de trouver la fuite de gaz qui aurait causé la mort.

Radios Complets Grátis

Le DEVOIR offre à ses lecteurs

UN RADIO COMPLET GRATUITEMENT

comprenant un appareil à galène parfait, un écouteur à deux oreilles et 20 pieds de fil.

Pour recevoir ce radio gratuitement, il suffit d'obtenir:

4 nouveaux abonnements d'un an au "DEVOIR", à \$6.00 chacun ou 8 nouveaux abonnements de 6 mois à \$3.00 chacun. (Ces prix valent pour la campagne seulement.) A Montréal, nous vendons des carnets de coupons d'une valeur de \$1.50 bons pour 2 mois d'abonnement et échangeables chez nos dépositaires. L'achat de 18 carnets à \$1.50 donne droit à un RADIO gratis.

Ces abonnements sont payables d'avance au DEVOIR.

Autre aubaine

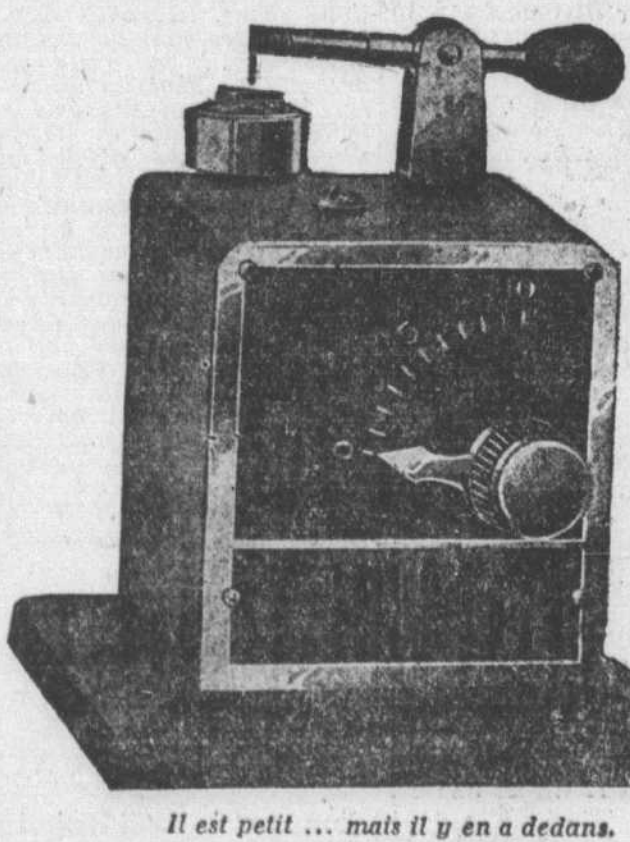
On peut aussi se procurer le Radio complet du DEVOIR en versant le prix dérisoire de

\$4.50

(plus 20 sous pour les frais de port)

avec 3 coupons numérotés consécutivement à découper dans le DEVOIR.

Les commandes par la poste devront être accompagnées d'un mandat-poste ou d'un chèque accepté et au pair.



Description de l'appareil

- L'appareil, disposé dans une boîte métallique, est très solide tout en étant minuscule. Il capte les émissions dans un rayon de 25 milles au moins.
- Sa toilette plaît à l'oeil: la boîte est peinte en vert tacheté et les pièces externes sont finies nickel et métal blanc.
- Tous les fils qui font l'âme du radio sont hermétiquement renfermés à l'abri des mains inexpertes; un enfant peut le manipuler sans risque.
- Des instructions accompagnent chaque radio.

Adresser Le DEVOIR-RADIO

336, Notre-Dame Est, Montréal

VOUS AVEZ LE CHOIX \$24.00 d'abonnements ou \$4.50 ET LE RADIO EST VOTRE

Remerciements
SAINT-JACQUES — La famille de feu M. Joseph Saint-Jacques offre l'expression de sa vive gratitude à toutes les personnes qui lui ont témoigné des sympathies dans son deuil profond.

La Société Coopérative
DE FRAIS FUNÉRAIRES
Entrepreneurs de Pompes Funébres et Assurances Funéraires
EST 1235
242, RUE SAINT-CATHERINE EST

BOURGIE
La Compagnie d'Assurance
Funéraire
URGEL BOURGIE LIMITEE
Entrepreneurs de Pompes Funébres et Assurances Funéraires
TOUTES LES VILLES
Symphonie Service
1420, Notre-Dame Ouest

Téléphone Cal. 6420
MAGNUS POIRIER
Entrepreneur de pompes funébres
Expert embaumeur
2903 Rue Saint-Laurent

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

M. Meighen et la presse française

Le chef conservateur est en quête d'un organe politique dans notre province

Le parti conservateur fédéral n'a pas un seul journal français à lui dans la province de Québec. Il trouve cela une carence regrettable et qu'il faut à tout prix combler. Le procédé le plus simple serait de s'assurer le contrôle d'un journal déjà établi et pouvant conséquemment compter en partie au moins une clientèle toute faite. Mais jusqu'ici ces négociations n'ont pas abouti, sommes-nous informés.

Samedi dernier un propriétaire de journal français quotidien dans la province de Québec a été pendant une bonne partie de la matinée en conversation avec M. Meighen lui-même. Mais les négociations n'ont pas eu d'issue favorable.

M. Meighen, dit-on, prend toutes les mesures pour s'assurer le pouvoir. Il pourra, assure-t-on parmi ses amis, compter sur le concours de plusieurs progressistes grâce au travail de M. Robert Rogers.

Il lui manque un point d'appui dans la province de Québec; et il n'aura de cesse qu'il ne l'ait trouvé.

M. Jean Désy

M. Jean Désy, conseiller au département des affaires extérieures et professeur de politique internationale à l'Université de Montréal, est arrivé à bord du *Minnedosa*, hier, après un séjour de plusieurs semaines en Europe.

Il a accompagné M. le sénateur Raoul Dandurand, premier député du Canada et président de la VIème assemblée, de la Société des nations, au cours d'un assez long voyage à travers l'Europe centrale et les Balkans puis à Genève où, a reconnu M. Dandurand, il a rendu des services signalés à la délégation canadienne, grâce à ses connaissances sur la situation politique internationale actuelle.

Au retour, M. Désy a été retenu par la maladie pendant près d'un mois à Paris et ce n'est que la semaine dernière qu'il a pu s'embarquer pour Montréal.

M. Désy retournera à Ottawa dans quelques heures où il reprendra immédiatement ses fonctions.

Les Dominions et le pacte de Locarno

Londres, 17 (S.P.C.). — Au cours de la première séance de la session, hier, un député a demandé à M. Austen Chamberlain quelle est l'attitude des Dominions quant au pacte de Locarno. Ce dernier a répondu que cette question sera discutée lors du débat qui aura lieu de main lorsque le pacte sera soumis à la Chambre.

M. MacDonald a déclaré que des documents devront être produits quant à l'attitude des Dominions. "Le parti travailliste a beaucoup à dire, a-t-il déclaré, au sujet de la nouvelle politique qui consiste à régler les questions internationales sans renseigner les Dominions et sans leur consentement, pour ensuite se tourner de leur côté et leur dire que la Grande-Bretagne n'a pas d'objection à ce qu'ils se chargent de leurs obligations après qu'elle se sera engagée."

Pour l'âme du cardinal Bégin

Québec, 17. (D.N.C.). — A l'archevêché de Québec on vient de recevoir une lettre de faire part apprenant que le 3 novembre, à l'église de St-Vital à Rome, un service funèbre a été chanté pour le cardinal Bégin.

Le cardinal Bégin était cardinal du titre de St-Vital.

CE SOIR

Conférence de M. Albert Chevalier, directeur de l'Assistance municipale, sur le voyage du *Devoir* en Ontario, avec projections lumineuses. Au no 785, boulevard Gouin est. Ecole de la Visitation. A 8h.30.

A l'hôtel de ville de Lachine, convention oppositionniste pour le choix d'un successeur à M. E.-L. Patenaude dans Jacques-Cartier.

Festival musical à la salle des conférences de la nouvelle académie Meilleur, angle Fullum et Rouen, Clara Haskill et Rose Armandie sont au programme.

Soirée des étudiants au Monument National.

A 8h.30 à la salle des Chevaliers de Colomb, conseil Lafontaine, conférence de M. Olivier Lefebvre, de la Commission des eaux courantes, sur les forces hydrauliques de la province de Québec.

Cours libres donnés à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal: Italien: 8 heures.

Allemand: 8 heures. Français commercial: 8 heures. Mathématiques financières: 7 h. et 9 heures.

Opérations de banque: 9 heures.

Le notaire Faripault donnera ce soir, à 8 heures, dans les salles de l'Université, la cinquième leçon de son cours de législation financière. Le sujet traité sera "Système Monétaire Canadien Actuel (a) Nos monnaies métalliques. Titres, poids, tolérances. Fabrication, protection et réfection de nos monnaies métalliques."

A l'Université de Montréal, à 8h., cours d'italien par M. l'abbé Henri Jamin.

Ce soir, à 8h.30, dans le *Medical Building*, Université McGill, le docteur Ernest Charron, professeur titulaire d'exodontie à la Faculté dentaire de l'Université de Montréal, donnera en anglais une conférence sur l'«*inesthétique par infiltration régionale*», devant l'«*Undergraduates Association*», de McGill. Entrée libre.

La campagne oppositionniste

M. ARTHUR SAUVÉ L'OUVRIRA CE SOIR A LACHINE LA CONVENTION D'OPPOSITIONNISTES

La campagne électorale de l'opposition commencera ce soir par la convention de Jacques-Cartier, qui se tiendra, à huit heures, à l'hôtel de ville de Lachine.

M. Arthur Sauvé y sera présent et y prononcera un grand discours. M. Sauvé sera accompagné de M. Alfred Durand, député de Laurier-Outremont à la Législature, de M. Jules Langlais, député de Témiscouata, et de M. Hervé Roch.

Demain après-midi, M. Sauvé se rendra à Lachine pour présider la convention du comté d'Argenteuil. MM. T.-A. Lafleur, député de Verdun, Jules Langlais, Léon Trépanier et John McNaughton porteront aussi la parole. Il semble de plus en plus probable que M. J.-L. Saint-Jacques sera le choix de la convention. M. Saint-Jacques avait été défait dans ce comté, aux élections générales de 1923, par M. John Hay qui n'avait obtenu qu'une majorité d'une centaine de voix.

C'est M. Allan Bray, député provincial de Saint-Henri, qui présidera la convention oppositionniste de Berthier, qui se tiendra demain après-midi à Berthierville.

M. Sauvé a passé l'avant-midi à sa résidence à Saint-Eustache et il n'est venu à son bureau que dans l'après-midi.

DANS BERTHIER

La convention libérale du comté de Berthier pour le choix d'un successeur à M. Siméon Lafrenière, nommé régulateur, aura lieu cet après-midi à Berthierville.

LA CONVENTION DE CHAMPLAIN

M. WILLIE GRANT CHOISI COMME CANDIDAT LIBERAL

Les Trois-Rivières, 17. (D.N.C.). — Par 102 votes contre 41 à son adversaire, le Dr Edmond Guibord, maire de Grand-Mère, M. Willie Grant, de Batiscan, a été choisi comme candidat libéral dans le comté de Champlain à l'élection qui doit avoir lieu le 30 novembre prochain pour donner un successeur au Dr Bruno Bordeau, nommé régulateur. Dès que le scrutin fut connu, le Dr Edmond Guibord félicita son adversaire et lui promit son concours et demanda à tous ses amis de se rallier au candidat choisi par la convention.

M. P.-J. Paradis avait été délégué de Québec par le premier ministre M. L.-A. Taschereau, pour assister à la convention. Il était accompagné de M. Louis Létourneau, député de Québec-Est à la Législature, et de M. Antonio Lesage, de Québec. On remarquait encore MM. Arthur-L. Desautels, député de Champlain, à Ottawa; L.-P. Mercier, député des Trois-Rivières; A.-E. Guillemin, député de St-Maurice; J.-E. Theriault, député de l'Islet.

Une seule paroisse du comté, Saint-Maurice, n'avait pas de délégués. Les délégués accrédités étaient au nombre de 143 et étaient venus des coins les plus éloignés du comté en dépit de routes affreuses et presque impassables. Quelques-uns avaient même pris vingt-quatre heures pour faire le voyage.

La réunion a eu lieu dans la salle paroissiale de Batiscan, pleine à débordement.

Funérailles de M. Siméon Hébert

Les funérailles de M. Siméon Hébert, principal de l'école Olier, décédé vendredi soir à la suite d'une courte maladie, ont eu lieu ce matin en l'église Saint-Louis de France, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

L'abbé Henri Jamin, aumônier de l'Association des instituteurs et des institutrices de Montréal, a chanté le service. L'Association des instituteurs et des institutrices de Montréal était représentée par une nombreuse délégation, ayant à sa tête M. L. P. Jamin, principal adjoint de l'école Montcalm.

Enlèvement de quelques bouées

Le département de la marine a commencé à faire enlever quelques bouées sur le fleuve. A partir du 19, le chenal inférieur, de Repentigny à Lavallée, sera fermé à la navigation, le soir. Le chenal de grande navigation reste ouvert jusqu'aux premières glaces.

Les travaux de creusage sont arrêtés depuis quelque temps déjà, et le département est à ramener ses dragages et chalands aux chantiers d'hiver.

L'AUSONIA

Le poste de signaux maritimes de Saint-Jean-Deschailles signalait l'*Ausonia*, de la compagnie Cunard, à 10 heures 10, ce matin.

L'*Ausonia* arrivera à Montréal vers six heures ce soir.

Fête des fonctionnaires municipaux

Le syndicat des fonctionnaires municipaux aura sa deuxième fête annuelle dans l'immeuble des syndicats catholiques, mardi prochain, le 24 novembre à 8 heures et demie du soir. On servira des huîtres, des rafraîchissements et un léger goûter, après le chant et la musique.

En Syrie

Beyrouth, 17. (S.P.A.). — A la suite des attaques qui ont eu lieu contre les Français, il semble se développer un mouvement révolutionnaire d'une grande envergure. Les chefs druses accusent les autorités françaises de vouloir fomenter une guerre religieuse.

La randonnée de Cobnan

Lebourget, France, 17. (S.P.A.). — L'aviateur britannique Alan J. Cobnan, qui se propose de faire la randonnée Croydon, Angleterre, au Cap, Afrique-Sud, est arrivé hier après-midi. Il est reparti ce matin pour Lyon.

Responsable de cette mort

LE JURY DU CORONER A TENU HERSCOVITCH CRIMINELLEMENT RESPONSABLE DE LA MORT D'HONORE RIVET. — DEUX RECOMMANDATIONS

L'assistant-coroner Prince a tenu ce matin une enquête sur la mort d'Honoré Rivet, marchand de fruits, 66 ans, 4322, avenue Papineau, qui a été tué par un auto hier après-midi, au coin de l'avenue de Lorimier et du boulevard Saint-Joseph. Rivet a été précipité de sa voiture sous le choc de l'auto et s'est fracturé le crâne en tombant.

Le chauffeur a été tenu criminellement responsable de la mort par le jury. Il se nomme Wilhelm Herscovitch. Le jury a recommandé aux autorités de prendre des mesures pour forcer les chauffeurs à modérer la vitesse quand la température est mauvaise, soit qu'il y ait de la pluie, de la neige ou autrement, car les accidents deviennent beaucoup plus fréquents alors.

Il a aussi recommandé aux autorités d'exiger que les voitures hippomobiles soient munies de lumières, le soir.

E. Poulin accusé d'avoir détourné \$45,000 de la banque provinciale a été traduit ce matin devant le juge Monet, sur accusation de vol, de destruction de livres et de fausses entrées. Le juge a fixé un cautionnement de dix mille dollars. Blanchard comparaitra cet après-midi.

LA FERMETURE DE BONNE HEURE

LA CHAMBRE DE COMMERCE PROPOSE DE TENIR LES MAGASINS OUVERTS LE LUNDI SOIR

Les échevins qui font partie de la commission de fermeture de bonne heure des magasins, se réuniront de nouveau, demain matin, pour préparer leur rapport définitif.

La commission a reçu une communication de la Chambre de commerce qui, après une étude de la question, a décidé de favoriser l'ouverture des magasins le lundi soir, tout comme le vendredi et le samedi.

Le syndicat des employés de magasins propose l'application du règlement actuel sans aucune modification.

M. l'échevin Langlois favorise de son côté le commerce libre dans les quartiers excentriques tout particulièrement, excepté durant les mois de juillet et août.

La plupart des échevins ne prient guère les changements proposés, se rangeant ainsi de l'avis de l'Association des marchands-détaillants.

La campagne canadienne

Les revues de France continuent à parler en termes fort élogieux de la campagne canadienne du R. P. Adolphe Dugré. Dans la Revue apologetique, 15 octobre 1925, on lisait cette appréciation peu banale: "Le R. P. Dugré vient d'enrichir la littérature canadienne d'un captivant roman de mœurs intitulé La Campagne canadienne. L'auteur veut réagir contre la désertion des campagnes et l'influence des mœurs américaines. Il présente à ses compatriotes un plaidoyer habile où il fait passer tout son âme d'apôtre et de patriote."

"La Campagne canadienne" est, à beaucoup de points de vue, le livre inachevé de Louis Hémon. L'auteur, Canadien lui-même, peint mieux, ce semble, les vertus, les travaux, les plaisirs de la campagne canadienne."

Le livre du P. Dugré est en vente au *Devoir*: 75 sous l'exemplaire broché, 85 sous par la poste; relié en toile, \$1.25; relié en cuir \$1.50; port en sus.

Tribunaux civils

Le juge Archer a condamné M. Côté à payer à N. Smith la somme de \$350. Il s'agit de la vente d'un camion. Le demandeur demandait la remise de son argent et l'annulation du contrat.

Il a condamné Mme veuve J. Carrière à payer \$43 à J. Morin. Ce dernier a été mordu à la figure par le chien de Mme Carrière. Il réclamait \$198 de dommages.

Le juge Desautels a condamné Léon Prévost et al à payer à Frank Whipp la somme de \$535. Whipp en passant, 366, rue Saint-André, a été renversé par un camion qui lui est tombé sur le dos. Il réclamait \$900 de dommages.

Le juge Lane a entendu la cause de C. E. Blackmore contre la Dominion Loose Leaf Company. Blackmore a été engagé à Hamilton comme représentant de la compagnie, puis a été mis à pied. Il réclamait \$7,000 de salaire.

Le juge J. Demers a entendu la cause d'Henry Ritchot contre la ville de Montréal. Sa voiture a été frappée par un véhicule de patrouille le 14 août 1921. Il réclamait \$745 de dommages.

Ottawa, 17. Un numéro spécial de la *Gazette officielle* contiendra les noms d'une centaine de députés élus. Comme le dernier numéro contenait une quarantaine de noms c'est autant de députés officiellement élus que nous avons.

Un discours de M. White

L'ANCIEN MINISTRE DES FINANCES DANS LE CABINET BORDEN EXPOSE SES VUES SUR NOTRE SITUATION ECONOMIQUE

Winnipeg, 17. (S.P.C.). — La conférence des Chambres de commerce et des *Boards of trade* du Dominion s'est ouverte ici hier. Plus de 200 délégués y participent. Tous les discours ont été caractérisés par une grande confiance dans la solution ultime de nos problèmes nationaux.

Le lieutenant gouverneur, sir James Aitkens, le premier ministre Bracken et le maire Webb de Winnipeg ont reçu officiellement les délégués. Tous ont dit la nécessité de la bonne volonté de tous et de leur fidélité à nos idéals nationaux afin de bien comprendre les difficultés de chacune des provinces relativement au reste du pays.

Le président du *Board of trade* de Toronto, qui a fait le discours d'ouverture, a dit qu'on ne doit pas s'illusionner au point d'espérer trouver un remède à tous nos maux mais qu'on doit étudier en détail nos principaux problèmes.

M. J. M. Imbrieh, président du *Board of trade* d'Edmonton, a préconisé une politique nationale d'immigration, basée sur une méthode qui consisterait à aider la colonisation et conduite par une commission spéciale non politique.

L'ancien ministre des finances, sir Thomas White, a parlé des progrès du Canada au point de vue de la population, de l'expansion commerciale, des transports, des dettes publiques, des impôts et de différents autres sujets. Il a parlé de la nécessité de développer nos ports nationaux si l'on veut aider efficacement à notre commerce extérieur et améliorer ainsi la situation économique du pays.

Il a parlé assez longuement de la nécessité d'étudier les problèmes relatifs à chacune des provinces et de tout faire pour les résoudre, à l'exception naturellement que l'ensemble du pays ne souffre pas des concessions qui sont alors faites.

Étudiant notre situation au point de vue commercial, population et finance, il n'est pas enclin au pessimisme, quoiqu'il ne se fasse pas d'illusions et qu'il ne tente pas de diminuer l'importance des problèmes qu'il nous faut résoudre. Nous pouvons espérer diminuer le déficit de nos chemins de fer. La dette nationale, quoique élevée, est encore moindre par habitant que la dette de la Grande-Bretagne. L'esprit national se développe et on manifeste beaucoup de respect pour le Canada à l'étranger. Il croit que cela est dû à notre participation à la guerre, laquelle a démontré que nous avons du courage. De plus, cette participation a augmenté la conscience nationale du pays et a affirmé notre détermination de former un peuple fort et distinct au nord de ce continent, pays qui sera partie intégrante de l'Empire britannique.

Du point de vue population, il espère que le nombre d'habitants doublera d'ici 25 ans et qu'il sera de cinquante millions à la fin du siècle.

Les épargnes du peuple sont un indice remarquable pour démontrer les progrès accomplis par le pays. L'augmentation de l'épargne populaire, quoique nous ne soyons pas un peuple économiste dans le sens propre du mot, a été considérable. Elles sont 7 fois plus élevées qu'il y a 25 ans. Notre commerce extérieur est six fois plus élevé qu'en 1900. L'augmentation dans tous les domaines de la richesse nationale, même en tenant compte de la diminution de la valeur d'achat du dollar, a été considérable.

Sir Thomas reconnaît que la dette totale du pays est énorme, mais il se rassure en pensant qu'elle est en grande partie intérieure. S'il en était autrement, nous serions asservis à l'étranger pour un grand nombre d'années. Si la Grande-Bretagne peut supporter une dette intérieure beaucoup plus considérable, proportionnellement, que la nôtre, en plus de sa dette aux Etats-Unis qui est deux fois plus élevée que notre dette totale fédérale, sir Thomas ne voit pas pourquoi nous ne pourrions pas le faire au moins autant.

La grosse difficulté résulte du fait que les déficits du Chemin de fer national s'accumulent. Si le ministre des finances ne devait que renvoyer les charges de la dette courante du pays, le budget serait assez facile à solder.

Mais lorsqu'il considère que les Etats-Unis réduisent leur dette chaque année, sir Thomas dit que nous serons dans une situation assez difficile, si la marche ascendante de notre dette se continue. Aussi, doit-on prendre les mesures nécessaires pour réduire notre dette. Il laisse au parlement le soin de décider comment cela pourra être fait.

Il a terminé en parlant de l'immigration et de l'aide que nous devons lui apporter.

Dans Huron

Ottawa, 17. (D.N.C.). — Toutes sortes de potins circulent au sujet du comté de Huron, Ontario, qui est dans la liste progressiste. Les conservateurs prétendent que c'est leur candidat qui est élu car on aurait frauduleusement compté en faveur du progressiste une centaine de bulletins souillés. Les quartiers généraux conservateurs comptent ce comté dans leurs colonnes, mais pas les quartiers généraux progressistes. On dit aussi que les tribunaux décideront et qu'en attendant est le progressiste qui l'emporte.

On considère comme élu. Mais il est impossible d'avoir des rapports définitifs.

NÉGOCIATIONS ENTRE LIBÉRAUX ET PROGRESSISTES

MM. King et Cardin ont rencontré MM. Dafeo et Crerar à Toronto, samedi — On s'attend une déclaration de M. Forke

OTTAWA, 17. (D. N. C.). — On a appris ce matin le but du voyage mystérieux du premier ministre à Toronto. M. King est parti de la capitale vendredi soir en compagnie du ministre de la marine, M. Cardin. Ils se sont rendus à Toronto et là ils ont rencontré M. Dafeo, rédacteur en chef de la *Manitoba Free Press*, et M. T. Crerar, ancien chef du parti progressiste. Ils ont discuté les conditions d'une entente entre les partis progressiste et libéral. M. King et M. Cardin sont revenus dimanche et les deux émissaires de l'Ouest sont repartis pour Winnipeg.

Comme les progressistes élus durant la dernière élection ont eu un caucus à Winnipeg durant les derniers jours de la semaine passée, on croit qu'ils ont discuté les conditions d'une alliance avec les libéraux, conditions que M. Dafeo et M. Crerar auraient ensuite expliquées à M. King et à M. Cardin.

Ont-ils rapporté là-bas un consentement ou des contre-propositions, c'est ce que l'on ignore. Mais on croit que oui parce que M. Forke n'a fait aucune déclaration, hier, comme on s'y attendait. Tout indique donc que l'alliance est en marche et que nous saurons sous peu ce qui mijote dans l'ombre.

DEFICIT PREVU EN FRANCE

PARIS, 17. (S. P. A.). — Il y aura probablement un déficit de 5 milliards de francs dans le budget de l'année. Pour les dix premiers mois de l'année, les dépenses ont été de 33 milliards tandis que les revenus n'ont été que de 22,800 millions. Il est pratiquement impossible d'obtenir 10 milliards de revenus d'ici la fin de l'année. On paraît peu s'intéresser à la situation, tous les esprits étant tournés vers le plan de M. Painlevé, mais ce programme est basé sur l'assurance que le budget sera balancé et il se pourrait que la situation devienne encore plus difficile.

Expédition française au pôle nord

PARIS, 17. (S. P. A.). — Le département de la marine a décidé d'envoyer une expédition aérienne au pôle Nord. Les explorateurs partiront au mois de mai pour se rendre au Spitzberg et de là au pôle. Rendue à destination, l'expédition se diviserait en deux groupes. L'un reviendrait en avion du pôle jusqu'à New-York, par voie du fleuve Mackenzie, Winnipeg et Chicago, tandis que l'autre, équipée d'avions et d'un traîneau qui vient d'être inventé, resterait aussi longtemps que possible dans les régions polaires afin d'explorer toute cette partie du monde qui est encore presque inconnue.

Le coût de l'expédition serait d'environ \$120,000.

L'opinion du sénateur Staunton

Il prétend que le gouvernement tombe si, à l'ouverture d'une session, le premier ministre n'est pas élu député — Ceux qui pensent le contraire

Ottawa, 17. (D.N.C.). — Tous les amateurs de questions constitutionnelles sont à l'œuvre ce matin, pour critiquer ou défendre une lettre du sénateur Lynch Staunton publiée dans le *Mail and Empire*, de Toronto. Ce père conscript a prétendu en effet que le gouvernement cesse d'exister du moment où la session s'ouvre lorsque le premier ministre qui le dirige n'a pas trouvé un siège et n'est pas député. Le premier ministre, ajoute-t-il, est la clef de voûte du cabinet et s'il n'est pas là, ce cabinet tombe automatiquement. Naturellement, tout le monde ne partage pas cette opinion.

M. Alex. Smith, d'Ottawa, avocat libéral éminent, réfute l'assertion du sénateur dans un court travail. Sans aucun doute, dit-il, un premier ministre et le cabinet dont il est la tête ne pourraient indéfiniment rester au pouvoir sans que ce

dernier ait un siège. Mais ajoute-t-il, un gouvernement peut rester au pouvoir tant que l'opinion publique représentée par la députation lui permet d'exister, seul un vote de non confiance terminerait l'existence du ministère. Mais si le vote est favorable alors le premier ministre reçoit un mandat de rester, de réorganiser son cabinet et de poursuivre son œuvre. Le gouvernement général ne connaît officiellement que ce que le premier ministre lui confie et aussi longtemps que les crédits sont votés il ne peut renvoyer ses conseillers. Le ministre de la Défense, M. MacDonald, affirme aussi que la prétention de M. Staunton est ridicule.

Les brefs électoraux du Yukon ne seront pas à Ottawa pour l'ouverture de la session. Ils ont manqué un navire quelconque, là-bas, dans leur trajet de retour vers la capitale et ainsi ils ne seront pas ici à temps.

Aux Communes anglaises

Londres, 17. (S.P.C.). — La première séance de la Chambre des Communes n'a causé aucune surprise. Le chancelier de l'Echiquier, M. Winston Churchill, a annoncé que le gouvernement considère encore comme effective la récente entente faite avec M. Caillaux au sujet du remboursement de la dette française. Le premier ministre Baldwin a déclaré que le gouvernement a l'intention de proposer un bill qui rendra effectives les recommandations faites par les divers comités qui ont procédé à une enquête sur les réclamations de certaines industries désireuses en vertu de la loi pour la sauvegarde des industries, de faire imposer un droit douanier sur les marchandises qu'elles produisent. Mais il n'a donné aucune information sur le sujet, se contentant de déclarer qu'aucune action n'est possible avant que les comités aient fait leur rapport.

L'opposition n'a pas été longue à rétorquer. Le premier ministre avait proposé une résolution de mandat que toutes les mesures présentées par le gouvernement aient préséance sur les autres pendant le reste de la session. Le chef travailliste, M. Ramsay MacDonald, s'opposant à cette résolution, a déclaré que son parti est contre toute application de la loi pour la sauvegarde des industries. Il a demandé que le gouvernement fasse connaître sa politique au sujet de Mossoul et il a demandé des explications concernant certaines déclarations du brigadier général Charteris qui a déjà accusé les Allemands d'avoir employé des corps humains pour produire des gaz pendant la guerre. Plus tard, Charteris a nié cette déclaration, mais elle n'en avait pas moins produit un très mauvais effet en Amérique.

Le premier ministre a répondu qu'il s'occupera de cette dernière question. Sa résolution a été adoptée par 285 voix contre 121.

Réunion du cabinet provincial

Québec, 17. (D.N.C.). — Sous la présidence de M. Taschereau, premier ministre de la province, les membres du conseil exécutif provincial se réuniront jeudi au parlement. On commencera à discuter le programme de la future session. M. Taschereau fera fort probablement cet après-midi une déclaration au sujet du discours de M. Meighen à Hamilton hier soir.

Le Yukon et Bagot

Ottawa, 17. (D.N.C.). — On croit, dans les cercles politiques, que la session s'ouvrira le 10 décembre prochain, même si le résultat du Yukon n'arrive pas à temps. On parle de paier le député du Yukon avec celui de Bagot, de sorte que conservateurs et libéraux perdant chacun une voix, la situation des partis restera la même. On essaiera une entente entre les partis à cette fin.

Les brefs électoraux du comté de Bagot sont attendus aujourd'hui dans la capitale. On ne peut émettre les brefs de l'élection partielle avant l'arrivée des brefs de l'autre élection.

Dernier départ du Regina

Le *Regina*, de la compagnie White Star-Dominion, appareillera ici samedi prochain, pour la dernière fois cette année.

Ce paquebot transportera toute une ménagerie d'animaux de la faune canadienne que la Société zoologique de Toronto a envoyés au Jardin de Londres. Il y a dans cette ménagerie dix ours bruns de forte taille, quatre caribous, dix porcs-épics, dix renards argentés, un chevreuil, un orignal, et plusieurs autres représentants de notre faune. Ces animaux feront la traversée dans des cages établies sur les ponts du navire.

Le fruit de la taxe foncière

LE REVENU DE LA VILLE EN
1926 ATTEINDRA PLUS DE
\$29,000,000

Le trésorier adjoint de la ville, M. Patrick Collins, nous communique un état qui démontre le montant net des rôles d'évaluation foncière pour l'année 1925, ainsi que les rôles de la taxe d'eau et de la taxe d'affaires et les taxes personnelles. Ces rôles serviront de base pour les prévisions budgétaires de l'exercice de 1926.

L'évaluation totale s'élève à \$1,037,840,537; de ce montant il faut déduire les exemptions qui s'élèvent à \$245,593,225, ce qui laisse une valeur imposable de \$792,247,312.

Le revenu de la ville, basé sur cette évaluation, s'élève à \$18,971,022.90, ainsi réparti:

Cotisation foncière à \$1.35 par \$100, \$10,658,471.60; taxes scolaires, \$7,537,844.50; taxe spéciale en vertu des règlements 595, 610 et 784, \$355,070.79; taxe de l'enlèvement de la neige, \$387,036.02; taxe sur les voitures, \$26,373.53; taxe spéciale de 6 pour cent pour la pose de tuyaux à l'eau, \$8,226.46.

La taxe de l'eau rapportera une somme de \$2,732,638.93, et la taxe d'affaires et les taxes personnelles, \$2,119,712.31, soit pour les deux un montant global de \$4,852,411.24.

VALEUR PAR QUARTIERS

Les rôles originaux de l'évaluation foncière pour l'année 1925, au 1er novembre, indiquant par quartier les montants suivants:

Ville-Marie, \$22,201,148; Sainte-Anne, \$37,247,930; Saint-Joseph, \$20,556,500; Saint-Georges, \$155,757,971; Saint-Laurent, \$34,222,050; Grémazie, \$23,239,050; Saint-Jacques, \$20,031,435; Bourget, \$12,275,500; Papineau, \$12,431,400; Sainte-Marie, \$13,626,650; Saint-Gabriel, \$10,033,845; Sainte-Cunégonde, \$13,676,950; Saint-André, \$54,385,729; Saint-Louis, \$22,228,800; Lafontaine, \$7,912,750; Saint-Eusèbe, \$9,069,080; Préfontaine, \$7,838,220; Hochelaga, \$10,954,250; Maisonneuve, \$25,991,350; Mercier, \$16,814,310; Saint-Paul, \$13,693,308; Saint-Henri, \$20,963,500; Notre-Dame de Grâce, \$49,028,001; Mont-Royal, \$7,613,290; Saint-Jean-Baptiste, \$22,232,800; Laurier, \$13,626,070; Saint-Denis, \$12,063,090; Delorimier, \$22,144,150; Saint-Michel, \$17,572,510; Saint-Jean, \$18,695,960; Saint-Edouard, \$17,644,370; Montcalm, \$4,601,730; Rosemont, \$11,244,210; Villaver, \$17,821,415; Ahuntsic, \$14,614,260. Total: \$793,954,182.

LE RADIO

POSTE CKAC, MONTREAL

Trois émissions seront données, demain soir, au poste CKAC, comme suit:

7 h. 30. Concert classique par le trio de l'hôtel Windsor.

8 h. 30. Concert organisé par le comité spécial des sociétés de Charité fédérées. Les artistes bien connus suivants y prendront part: Mme Carrie Fredericks, soprano; Mlle Jean Grant, contralto; M. Hercule Lavoie, ténor, et M. W. Barry, baryton.

À 10 heures 30, le poste CKAC transmettra directement de la salle de bal de l'hôtel Windsor, le programme de musique exécuté par les "Red Jaxets", sous la direction de M. Harold Leonard.

POSTE CNRA, MONCTON, N. B.

Ce soir, à 8 heures, le poste du chemin de fer National, à Moncton, exécutera le programme suivant:

Programme exécuté par des jeunes gens, sous la direction de M. C. H. Wright.

Programme musical exécuté par des artistes de Truro, sous la direction de M. H. W. Sparrow.

Chant: "Sweet Content", de Saunders, par Mlle Marguerite Leadbetter, Mme Pierre Christie, M. Gordon MacPhail et M. John Sprott.

Chant: "Good-Bye to Tosti, et autre, par Mme Frank Dickie, Chant: "The Skipper et autre, par M. John Sprott. Violon: "Berceuse", de Godard et "Intermezzo", de Mascagni, par E. D. N. Henderson.

Chant: "The Fishers Went Sailing", de Hulah et "Keep on Hopin'", de Maxwell, par Mlle Marguerite Leadbetter, Chant, par M. Gordon MacPhail, Chant: "Vert thou a slave", de Kilner, et "Dreaming", de Milton, par M. Horace MacDougall.

Chant: "A Slumber Song", de Lohr, par le quatuor. Chant, par Mme F. Dickie, Chant, par M. Gordon MacPhail, Chant: "Shipmates o' Mine", de Sanderson, et autre, par M. John Sprott. Violon: "Ave Maria, de Gounod, et "Largo", extrait de Xarxes de Handel, par M. D. R. Henderson. Chant par Mlle Marguerite Leadbetter, Chant, "A Song of Canada", de Semon, et "Annie Laurie", de lady Jane Scott, par M. Horace MacDougall. Chant: "Good night", de Piusini, par le quatuor.

Musique populaire par l'orchestre du poste CNRA.

Mme Irvine Malcolm au piano.

Projeté sur le pavé et grièvement blessé

Arthur Paulin, 60 ans, 98, rue Murray, a été grièvement blessé lorsque son cheval emballé est allé se jeter sur une voiture de charbonnier. Paulin a été projeté sur la chaussée et s'est fracturé le crâne. Le cheval s'est tué un peu plus loin en se jetant sur un camion de voiture.

Premier concert classique de la Cantoria de Montréal

Le premier concert classique donné par "la Cantoria de Montréal", sous la direction de M. Pierre Albrech, aura lieu le mardi, 24 novembre prochain, à 8 heures 30 du soir à la salle Lafontaine, 352, rue Sherbrooke est. Le programme comprend des œuvres chorales de choix des grands maîtres classiques de l'art vocal (H. Du Mont, Grieg, Josquin des Prés, G. Fauré, Schumann, C. Franck), et de magnifiques pièces pour violon, violoncelle et orgue, exécutées par des artistes de renom: M. A. Chamberland, Jean Belland et Raoul Paquet, accompagnés eux-mêmes d'un orchestre à cordes. Billes en vente chez Vennat et à la librairie Granger Frères. (Communiqué.)

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

CONSEIL CENTRAL

La question de la combine des bousilleries est revenue encore à l'ordre du jour, à la réunion du Conseil central des syndicats catholiques. MM. G. Tremblay et M. Dieumegarde avaient été invités à assister à une réunion de la commission municipale nommée pour s'occuper de cette question. Les délégués D. Pilon, O. Filion, G. Tremblay, J.-B. Delisle, M. Dieumegarde ont pris part au débat. Les délégués ont d'avis qu'il existe une combine pour élever d'une manière irraisonnable le prix du pain. Cette combine est sous la domination du trust américain. Evidemment les preuves scientifiques manquaient aux délégués. Toutefois, les délégués ont été invités à transmettre au secrétaire général toutes informations tendant à prouver l'existence de cette combine. Ces informations seront transmises confidentiellement au comité municipal qui les remettra à son tour à M. Quirk, du gouvernement fédéral.

M. J.-P. Malo, secrétaire du comité d'action religieuse, a fait rapport sur la dernière retraite fermée qui n'a pas réuni autant de syndiqués qu'on l'aurait désiré. La date ne convenait pas; on est prié de choisir pour l'an prochain un dimanche et un jour de fête consécutifs, afin d'éviter les pertes de temps.

M. G. Tremblay a fait rapport sur le service uniforme de comptabilité. Les livres nécessaires reviendraient à \$15 pour chaque syndicat. Les syndicats qui désirent s'en procurer n'ont qu'à s'adresser à M. G. Tremblay, qui a commandé l'impression de dix services complets. Le Conseil central sera représenté par MM. M. Dieumegarde, G. Tremblay et J.-P. Malo dans le comité de citoyens qui se charge, sous la direction de la Société Saint-Jean-Baptiste, de recevoir nos compatriotes de la Saskatchewan, lesquels visiteront la province de Québec en décembre prochain.

Le délégué A. Sénécal, des employés de magasin, invite les délégués et les syndiqués à assister à la représentation d'opérette *Le Voyage en Chine*, qui sera donnée au Mouvement national, le jeudi 19 novembre prochain au profit du Syndicat catholique no 1 des employés de magasin.

M. A. Charpentier, délégué du cercle Léon XIII, fait un appel chaleureux en faveur de la *Vie syndicale* et il invite les syndicats à souscrire une certaine somme d'argent à l'organe des syndicats catholiques, en guise d'étérennes au jour de l'An. M. l'abbé A. Boileau, aumônier général, annonce la tenue de plusieurs assemblées de propagande en faveur du Syndicat des journalistes, sous la direction de M. l'abbé R. Bachand. La première a eu lieu dimanche après-midi, dans le sous-sol de l'église de Saint-Pierre-Claver.

Sur une interpellation du délégué O. Filion, les délégués discutent assez longuement l'intervention syndicale en matière de politique fédérale, provinciale ou municipale. Plusieurs délégués donnent leur opinion, mais le Conseil ne prend pas de décision, laissant à plus tard l'étude d'un problème aussi complexe. M. C. Bernier présidait la réunion, assisté de M. R. Lajoie. M. l'abbé L. Lafortune était présent.

SUCCEDES JOURNALIERS

Le Syndicat catholique des journalistes a tenu, dimanche après-midi, dans le sous-sol de l'église Saint-Pierre-Claver une magnifique réunion de propagande, à laquelle ont pris part trois cents ouvriers de la paroisse et des environs. M. l'abbé R. Bachand a été le premier orateur. Il a dit les raisons de la convocation d'une assemblée de ce genre, qui est de promouvoir le syndicalisme ouvrier catholique et de lui attirer des sympathies nouvelles et même des adhérents. M. Bachand s'est appliqué à montrer que l'Eglise se trouvait dans son rôle en s'occupant des travailleurs et particulièrement des travailleurs les plus exposés à l'oppression, les journalistes manœuvres. L'Eglise ne veut pas l'élévation de la misère. Si elle prêche parfois la résignation, c'est que de l'humanité. Il y aura toujours de la misère. Mais l'Eglise ne veut pas cette misère. Elle travaille à la faire disparaître et c'est pour cela qu'elle demande à ses prêtres de travailler au relèvement des classes ouvrières opprimées.

M. l'abbé L. Lafortune a parlé de la nécessité de l'organisation. Si les ouvriers ne s'organisent pas, non seulement ils sont soumis à l'exploitation patronale, qui par le jeu de la concurrence à rabais des salaires fait travailler les ouvriers à vil prix, mais ils sont aussi livrés à une concurrence désastreuse entre eux. Pour avoir du travail, on consent à travailler à meilleur marché que son confrère. L'organisation solide et sérieuse des ouvriers et même des journalistes supprime la concurrence sur les salaires.

M. P. Laganière a parlé des bienfaits de l'étude des problèmes sociaux au sein des cercles d'études. Il a pu se renseigner lui-même au sein des cercles et il invite les travailleurs à suivre les réunions des cercles d'études ouvriers Léon XIII et de Mun. M. Laganière fait appel également en faveur de l'organisation, disant les motifs nombreux qui doivent amener les travailleurs à s'unir.

M. E. Chalifoux, président général des cordonniers, termine la série des discours en faisant l'historique du mouvement ouvrier. Il se dit favorable, par expérience, à la présence du prêtre au sein des syndicats ouvriers. Le prêtre agit comme conseiller et c'est l'appui le plus ferme et le plus désintéressé de l'ouvrier.

CERCLE DE MUN

Le cercle ouvrier de Mun se réunit ce soir, à la salle no 2, édifice des syndicats catholiques, 655, rue de Montigny est. M. l'abbé A. Choquette, aumônier, donnera une très intéressante conférence. Tous les

SOUFFRANCES D'UNE FEMME

Soulagées par le Composé
Végétal de Lydia E. Pinkham

Verdun, Montréal, P.Q. — "Je suis une des millions qui ont pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et il a ma confiance. Il a soulagé mes maux et j'en aurai toujours une bouteille chez moi. Depuis la naissance de mon dernier bébé, j'avais des douleurs de dos et autres, et me sentais si fatiguée que je ne pouvais rien faire. Je suis bien différente depuis que j'ai pris le Composé Végétal et le Remède de Lydia E. Pinkham pour le sang. Je le recommande à mes amies et j'espère qu'il soulagera les autres qui souffrent comme j'ai souffert." — Mme Thos. H. Gardner, 821 rue Evelyn, Verdun, Montréal, P.Q.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est fiable pour la nouvelle mère. Composé de racines et d'herbes, il ne contient aucune drogue nuisible, et la mère qui nourrit peut le prendre. Sa valeur tonifiante pour la mère a été maintes fois prouvée par des lettres comme celles de Mme Gardner.

D'une récente enquête chez celles qui prennent le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, il résulte que 98 femmes sur 100 en ont bénéficié. Elles écrivent et le disent. C'est la preuve que ce remède est fiable pour les femmes. Tous les pharmaciens le vendent.

Pharmacie Laurence

Coin Saint-Denis et Ontario,
Montréal.
Téléphone: Est 1507-4647
Drogues et produits chimiques supérieurs
Tous les remèdes nouveaux
Ampoules et ovules à tous médicaments
sur demande, struma, vaccins, oxygène
pur, articles de pansement.
Stérilisation à l'autoclave.
Nous délivrons dans toutes les parties
de la ville.

syndiqués qui désirent s'instruire sont invités. Par ordre.

SYNDICAT DES CORDONNIERS

Les locaux no 1, 3 et 4 pour les cordonniers-monteurs, les cordonniers-tisseurs et les travailleurs en stock du Syndicat catholique national des cordonniers se réuniront demain soir, à leurs salles respectives, édifice des syndicats catholiques. M. G. Laurier, agent d'affaires, a un rapport très intéressant à présenter sur les conditions de travail. Le chômage est relativement faible et la situation est généralement excellente. Plusieurs nouveaux membres seront initiés. Rapports des officiers et des délégués. Par ordre.

Voyages en Californie et à la côte du Pacifique

La Californie s'est acquis de sa célébrité comme villégiature d'hiver, par ses excellentes conditions climatiques, ses paysages variés et magnifiques, les facilités qu'elle offre pour tous les sports et diversissements en plein air, ses superbes routes pour automobiles, ses bords de mer, etc.

Le chemin de fer National du Canada offre un choix varié de routes. Faites le voyage dans l'une des directions par les Rocheuses canadiennes, le parc national Jasper et le mont Robson, jusqu'à Vancouver et Victoria, à nos propres plages du Pacifique, et Seattle, Portland, San Francisco et Los Angeles.

Tout agent du chemin de fer National du Canada se fera un plaisir de fournir des renseignements complets concernant ces voyages, des brochures illustrées, etc., ou bien, voyez M. O. Dufour, agent des voyageurs en ville, 230, rue Saint-Jacques, tél. Main 3620. (rec.)

L'Oiseau Bleu

REVUE POUR LES ENFANTS CANADIENS-FRANÇAIS. — NUMÉRO DE NOVEMBRE

Le dernier numéro de l'Oiseau Bleu fut demandé par un grand nombre de nouveaux lecteurs. Plus de deux cents nouveaux abonnés ont manifesté le désir de recevoir régulièrement l'Oiseau Bleu, après en avoir vu et lu le numéro spécimen.

Le numéro de novembre vient de paraître, non moins intéressant que celui d'octobre. Nous lisons en premier lieu le récit de la vie des Trappistes d'Oka, le travail qu'ils accomplissent sur leur ferme modèle, et quelques lignes sur l'histoire de cette institution: Elle de Salvat continue toujours ainsi de nous faire connaître la province de Québec.

"Le conte du Filleul du roi Grolu" devient très intéressant, captivant même: la princesse Aube se sacrifie pour son père, et Jean, avant de quitter la cour du puissant roi, assiste au bal tragique des fiançailles. Lue à toujours son "petit coin" pour renseigner sur une foule de choses et répondre à des curiosités légitimes. Quelques bons mots aidant aussi à rendre l'Oiseau Bleu amusant.

Cousine Fauvette a toujours dans son courrier des faits récents. Elle apporte la nouvelle d'un benédiction spéciale du Souverain Pontife, Pie XI, aux enfants, et ses correspondants deviennent de plus en plus nombreux.

Des Erables, dans "Je me Souviens" rappelle le succès de Frontenac sur l'Amiral Phipps; l'arrivée des Frères des Ecoles Chrétiennes et la fête de Sainte-Cécile.

La graphologie de l'Oiseau Bleu est un peu en retard tellement les demandes se font nombreuses. De même les réponses au "Concours mensuel" affluent et les heureux gagnants reçoivent avec plaisir leur prix en argent.

Les illustrations portent encore sur un sujet historique: les Explorateurs du Nouveau-Monde.

Tous les jeunes devraient lire l'Oiseau Bleu. On a si peu de revues qui puissent donner aux enfants le goût d'une bonne lecture. Demandez un numéro spécimen: vous connaîtrez cette revue et vous la lirez ensuite. Un abonnement ne coûte que 50 sous par an.

Adressez: L'Oiseau Bleu, 296, Saint-Laurent, Montréal.

PETIT BOTTIN DU MONDE PROFESSIONNEL

On a "souvent besoin d'un plus "fermé" que soi" — dirait Lafontaine

Arpentage

J.-A.-U. Beaudry, I.C.
Arpentage, brevets d'inventions
58 RUE SAINT-JACQUES
MAIN 5408 MONTREAL

Avocats

Archambault & Marcotte
30, ST-JACQUES, MONTREAL
Joseph Archambault, C.R., M.P. Emile Marcotte
Avocat de la Couronne. L. L. B.

Avocat

Blain & Fauteux
Immeuble Duluth, chambre 21, Main 5228
58, rue Notre-Dame, Montréal

Avocat

Engèle Simard B.A. L.L.L.
IMMEUBLE "SAUVEGARDE"
92, Notre-Dame Est Montréal

Avocats

Vanier & Vanier
Anatole Vanier Guy Vanier
Tél. Havre 2941 97 SAINT-JACQUES

Avocat

René Théberge
IMMEUBLE "SAUVEGARDE"
92 NOTRE-DAME EST, suite 81. MONTREAL

Dentiste

Dr J.-E. Chalifoux
Extraction sans douleur — Méthodes modernes
149, RUE VINET ANGLE SAINT-JACQUES

Dentiste

Dr Ernest Laporte
Extraction des dents douloureuses en 5 à 10 minutes absolument sans douleur.
Ex-assistant et sous-chef de clinique de Dr J.-N.-Paul Fournier, de St-Hyacinthe.

Dentiste

Dr A. Heynemand
1569 rue Saint-Denis
près Dementigny — Montréal.

Dentiste

Dr R. Laporte
EXTRACTION DE DENTS DIFFICILES
Téléphone: Westmount 6994

Dentiste

Dr Ad. L'Archevêque
408, PARC LAFONTAINE
Tél. Bélar 1501 Angle Christophe Colomb

Dentiste

Dr Julien Piché
DENTISTE
1896 RUE SAINT-DENIS MONTREAL
Tél. Est 6197.

Dentiste

Dr Roméo Beland
CHIRURGIEN-DENTISTE
Traitement des gingivites
1436 Christophe-Colomb (Coin Heliachasse) Montréal
2-12-25

Dentiste

Dr Jules Hector Falardeau
CHIRURGIEN-DENTISTE
Extraction sans douleur — Méthodes modernes
5406 ST-DENIS, coin Sherbrooke, MONTREAL
1-3-28

Huissier

Théo. Guy Grothé
Résidences 172e Wolfe
Huisier de la Cour Supérieure
Bureau: 15, ST-JACQUES, Chambre 11
Tél. Harbour 1383 Montréal

Médecin

Dr J.-M.-E. Prevost
des hôpitaux de Paris, Londres, et New-York
Voies urinaires, reins, vessie, maladies vénériennes — Clinique privée
54 HUTCHISON MONTREAL

Médecin

Dr J.-M.-A. Valois
Spécialité:
Vestes urinaires — Electrothérapie
Tél. Est 5417 40, RUE SAINT-DENIS

Notaire

Chs Archambault, c.c.s
Heures de bureau: 1 à 5 p.m., 6 à 8 le soir
755 MONT-ROYAL EST

Notaire

L.-D. Clément
30, rue St-Jacques
Tél. Main 8558 Rés. Westmount 1190-J

Notaire

Horace Lippé
Placements d'argent — Réglements de successions — Administration de propriétés, etc.
11, PLACE D'ARMES MONTREAL

Opticien

Nettoyage — Prix du gros
Voyez machineries dans la vitrine jaune.
B. A. U. M. I. E. R.
206 STE-CATHERINE EST
(entre St-Denis et Saint-Jacques)
Fabrication, réparations immédiates. Cette annonce rapportée vaut 15c par dollar.

Orfèvre

M. Josse, de nos jours, ne compterait plus sur Molère pour faire savoir qu'il est orfèvre. Sa carte dans notre Bottin publierait partout sa compétence. Faites de même.

Professeur

LeBlond de Brumath
Bachelier des Universités de France et de Laval
Officier d'Académie — Auteur
Le plus ancien cours préparatoire aux examens de Médecine, de Droit, Chirurgie dentaire, Pharmacie

Professeur

René Savoie, I.C.I.E.
Cours préparatoire du professeur
Droit Médecine, Pharmacie, Art dentaire
Cours classique, commercial, langues privées
1422, RUE SAINT-DENIS
Près Ecole Polytechnique Montréal

ANTIKOR-LAURENCE

ENLÈVE PROMPTEMENT LES
CORRUES VERRES ET DURILLONS.
SÛR, EFFICACE, SANS DOULEUR.
EN VENTE PARTOUT 25c par boîte
FRANCO PAR LA POSTE
PHARMACIE LAURENCE MONTREAL

Soirée au cercle St-Henri

L'Association Catholique des Voyageurs de Commerce, Cercle Saint-Henri, organise pour lundi 23 novembre au soir, une représentation consistant en deux drames et une comédie interprétés par des membres de la section dramatique du cercle paroissial Saint-Zotique. La soirée sera présidée par l'aumônier général des Voyageurs, le R. P. Geo. Lebel, S.J.

Université de Montréal

Le révérend Père Jean-Marie Herron, des Pères de Saint-Edmond, professeur de littérature ancienne au collège Saint-Michel, Winoski Park, Vermont, licencié en lettres ad eundem de l'université de Montréal, subira l'examen en vue du doctorat en lettres sur une thèse intitulée *Influence de l'antiquité sur la formation oratoire de Cicéron et sur le style de ses premiers discours*.

A cette soutenance publique et gratuite, qui aura lieu dans la salle 214, le vendredi 4 décembre 1925, à 4 heures précises du soir, la Faculté des lettres invite cordialement tous ceux qu'intéresse l'étude des lettres anciennes.

Le doyen, secrétaire pro tempore, Chanoine Emile CHARTIER.

Maux de tête provenant de légers rhumes
Les comprimés laxatifs de BROMO-QUININE délivrent du mal de tête en mettant fin au rhume. Remède sûr et éprouvé. La boîte portée la signature de E.-W. Grove, 300, Fabrique au Canada.

Ceux qui assisteront au Voyage en Chine

A la représentation du "Voyage en Chine" jeudi soir 19 novembre, au Monument National, les employés de la maison Dupuis Frères, limitée, sont heureux d'annoncer qu'ils compteront dans la nombreuse assistance des personnalités qui ont bien voulu accepter de leur faire cet honneur:

Son Honneur le maire de Montréal et Mme la mairesse, M. J.-N. Dupuis, président d'honneur, M. l'échevin Emond, M. Léon Trépanier, président de la St-Jean-Baptiste, et Mme Trépanier, M. Trépanier, président des Voyageurs Catholiques, et Mme Trépanier, M. L.-C. Forlin, président du Bien-être de la jeunesse, et Mme Fortin, M. le juge Séverin Lévesque et Mme Lévesque, M. les abbés J.-N. Dupuis, de Saint-Eusèbe de Verceuil, Boileau, aumônier des Syndicats catholiques et nationaux, ainsi que M. J.-A. Raymond, Albert Dupuis, A.-J. Dugal, Armand Dupuis, Alphonse Chabot, G.-A. Mongenais, Paul Bauset, O. Turgeon, Charles Marchand.

De plus, tous les chefs de département de la maison Dupuis Frères, ainsi que leurs assistants seront présents et l'on est assuré d'un nombre considérable d'amis des employés. Il n'y a nul doute que le succès obtenu par "Le Voyage en Chine" à la représentation du mois de septembre soit un gage de la soirée.

Le sac que Boyd a volé contenait \$584. Il n'avait pas aperçu le plus important qui contenait \$1,800.

Chemin de fer National du Canada

On annonce, au chemin de fer National du Canada, qu'à partir du 23 novembre, un wagon-buffet-salon direct sera mis en circulation entre Montréal et Québec avec le

UNE BOITE
DE VÉRITABLES
PASTILLES VALDA
bien employée, utilisée à propos
PRÉSERVERA
votre GORGE, vos BRONCHES,
vos POUMONS
COMBATTRA
vos RHUMES, BRONCHITES,
GRIPPE, INFLUENZA, ASTHME,
EMPHYSEME, etc.
MAIS SURTOUT EXIGEZ BIEN
LES VÉRITABLES
PASTILLES VALDA
Vendues partout à
35 cents la boîte.
portant le nom
VALDA

BREVETS D'INVENTION

En tous pays. Demandez le GUIDE DE
L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis.
MARION & MARION
Établie en 1892
364, RUE UNIVERSITÉ, MONTREAL

réelle intéressante que passeront ceux qui auront le plaisir d'y assister.
(Communiqué)

LETTRE DE FADETTE

A LA TERRE ET AUX PETITES MAÎTRESSES D'ÉCOLE

O mère, patiente et sombre Terre, les ingrats reprochent à tes richesses de n'être pas infinies. Ils savent, qu'inlassablement, tu travailles pour nourrir les enfants, mais ils se plaignent quand le pain est rare.

Ils disent que la joie que tu leur offres n'est pas parfaite et que les jouets que tu leur fabriques sont bien fragiles!

O terre, tu ne peux satisfaire nos desirs parce que nous sommes insatiables; est-ce une raison pour l'abandonner?

Tes sourires mêlés d'ombres sont si doux aux yeux de ceux qui l'aiment!

De ton sein fécond tu as toujours entretenu la vie des hommes; tu n'as pu leur donner l'immortalité mais jamais tu ne te reposes.

Depuis le commencement des siècles, accomplissant ton œuvre dans la richesse des couleurs et la douceur des chansons, tu n'as pu créer un paradis, mais ta beauté nous le fait pressentir.

J'aime à verser mes chants dans ton cœur et mon amour dans ta lumière.

Je te consacre mon travail: c'est le culte dont je t'offre l'hommage, car j'ai vu ta physionomie si tendre, ô Terre douce aux humains, et j'aime jusqu'à ta poussière triste, ô notre mère la Terre!

Qu'il en faudrait des apôtres, des sages et des poètes, pour parcourir les campagnes, chanter les louanges de la terre, la faire mieux connaître et aimer davantage. Ils mettraient la jeunesse en garde contre les voix menteuses de la ville dont les appels troublent et séduisent les fils de la terre.

Inquiets, mécontents de leur sort, ils regardent avec convoitise les grandes routes qui vont vers le fracas des rues, l'éblouissement des enseignes multicolores, les plaisirs frélatés, les bars où les hommes perdent l'esprit, les salles de danse où les jeunes filles perdent leur âme.

Tentés par ce déploiement de richesses factices et de plaisirs faciles, les jeunes sont remplis de dédain pour leur vie simple, laborieuse et saine.

Qui leur dira la misère dissimulée sous les dehors reluisants de la grande ville?

Qui leur décrira la tristesse des ateliers sombres où l'air est vicié, l'horreur des logis insalubres où l'espace est mesuré si parcimonieusement, que les petits enfants, privés d'air et de lumière s'étiolent dans les maisons où se contaminent au vice de la rue?

Pauvres jeunes fous! Ils laissent la terre à leurs vœux; quittant la campagne, ils abandonnent la proie pour l'ombre.

Quand ils regretteront leur erreur, il sera trop tard: les parents seront morts dans un isolement pénible, la terre sera vendue, le petit patrimoine dépensé.

Mais y aurait-il des voix assez éloquentes pour retener à la campagne les jeunes gens à qui la ville lance ses appels?

Alors, adressons-nous aux enfants, avec patience, sans jamais nous décourager, faisons-leur une âme agreste et simple: ils écouteront ce que leurs âmes ne veulent pas entendre. Et c'est vous, petites maîtresses d'école, qui devez semer le bon grain qui germara dans les âmes bien préparées.

Mais, dites, pour leur révéler la Terre, ses merveilles, ses richesses, son abondance qui récompense le travail, les connaissez-vous, vous-mêmes et les appréciez-vous?

Etes-vous préparées à former de bons enfants de la terre? Aimez-vous la nature? Savez-vous en saisir la poésie et la beauté, ou n'aspirez-vous, comme tant d'autres, qu'à vous éloigner de la campagne?

Si vous compreniez comme votre mission est belle! De vos petites mains, vous pouvez attacher solidement au sol ces âmes d'enfants, laborieuses de demain, mères futures des belles grandes familles qui grandiront dans la liberté des champs et l'atmosphère saine des maisons blanches qui bordent les routes de campagne et qui font envie aux citadins si las et toujours pressés!

FADETTE

Avant la tâche du jour, prenez du

SHREDDED WHEAT

(blé concassé)

Très nutritif, prêt à servir



Vous aimerez la saveur des deux Seal Brand Chase & Sanborn CAFÉ THÉ Vendu en paquets Seulement

beauté. Imprimé sur papier de luxe, illustrations nombreuses et du meilleur goût, articles intéressants et éducatifs, ce numéro, (celui du 19 novembre 1925), un des plus beaux encore parus, fait honneur à cette revue et la classe parmi les meilleures de son genre. Il est envoyé gratuitement à quiconque en fait la demande. Les personnes qui enverront 5 cts pour couvrir les frais d'expédition seront servies les premières. Hâtez-vous, le tirage est limité.

Adresse: "La Sainte Croisade", 70 Chemin Ste-Foy, Québec.

Soirée des employés de la maison Dupuis Frères

Le jeudi 19 novembre au Monument National la Société Canadienne d'Opérette donnera une troisième représentation du Voyage en Chine, opéra-comique en trois actes de François Bazin, au bénéfice du syndicat catholique et national des employés de magasin, section Dupuis Frères, limitée. La soirée sera sous la présidence de M. Narcisse Dupuis.

Tout en se récréant les employés de la maison Dupuis Frères, limités, encouragent leurs compatriotes; ils témoignent à la Société Canadienne d'Opérette une preuve de sympathie et leur apportent un encouragement à poursuivre leur œuvre. La Société Canadienne d'Opérette est notre seul théâtre lyrique national et nous devons avoir à cœur de lui aider à assurer son existence. C'est en assistant aussi nombreux que possible à ses représentations que nous apporterons l'appui qui leur est nécessaire.

Le public montréalais doit se rendre aussi nombreux que possible à cette représentation du Voyage en Chine; l'œuvre est des plus intéressantes et des plus gaies, et de plus il doit encourager deux œuvres qui méritent de vivre. Le syndicat catholique et national des employés de magasin et la Société Canadienne d'Opérette.

Les billets pour cette représentation sont en vente au bureau d'information, chez Dupuis Frères, au bureau de la Société Canadienne d'Opérette, 377, rue Saint-Denis, chez Raoul Vennart, 377, rue Saint-Denis et chez Bouvier, limitée, 452, rue Sainte-Catherine est.

Qu'on se hâte à retenir ses sièges si l'on veut obtenir pleine et entière satisfaction. (Comm.)

Courrier de Nicolet

Nicolet, 17. (D.N.C.) — La population scolaire de Victoriaville compte 1,361 élèves. A l'académie des Pères du Sacré-Cœur, il y a 420 élèves; à l'externat du couvent, 285; au pensionnat du couvent, 206; au collège des Frères du Sacré-Cœur, 450 élèves.

Par décision de S. G. Mgr J. S.-H. Bruneau, évêque de Nicolet, les nominations suivantes ont été faites:

M. le curé O. Melançon, de Saint-Paul, est nommé curé à St-Gérard. M. le curé Joly, de St-Gérard, est nommé curé à Saint-Paul.

M. le curé A. Lefebvre, de Sainte-Jeanne-d'Arc, est nommé curé à Saint-Gérard.

Embellissez-le avec les "Teintures Diamond"

Plongez simplement pour nuancer et faites bouillir pour teindre



Chaque paquet de 15 cents contient un mode d'emploi si simple que n'importe quelle femme peut nuancer en teintes douces et délicates ou teindre de couleurs riches et permanentes lingerie, soies, rubans, jupes, blouses, robes, manteaux, bas, chandails, draperies, couvertures, tentures, tout enfin!

Achetez les teintures Diamond, pas d'autres, et dites à votre pharmacien si le tissu que vous voulez teindre est de laine, de soie, de toile, de coton ou mélangé.

M. le vicaire C. Norman, de Princeville, est nommé curé de Sainte-Jeanne-d'Arc.

M. le vicaire N. Gagnon, d'Yamaska, est nommé vicaire à Princeville.

M. le vicaire A. Charest, de Saint-Gérard, est nommé vicaire à Yamaska.

Les élections des commissaires d'écoles, à La Visitation, ont eu lieu comme suit: MM. Alphonse Jutras et Arthur Raymond remplaçant MM. Ernest Proulx et Joseph Laplante, sortant de charge.

Paroisse Sainte-Marguerite-Marie

Ce soir, clôture de la tombola: grande vente à l'encan, tirage de superbes prix. Jeudi soir, 19 novembre, eueure-concert organisé par les Chevaliers de Colomb. Orchestre de cette Société. \$20.00 en or comme prix de présence. Tirages des derniers lots; récompenses aux jeunes filles lauréates de la vente des billets.

Chez les Sourds-Muets

N'oubliez pas la partie de cartes de mercredi prochain, le 18 novembre après-midi, à 2 h. 30, à 3,600 boulevard Saint-Laurent, donnée par les dames patronnesses de l'Institution, au profit des jeunes sourds-muets. Elle sera intéressante et agréable. Il y aura goûter et un joli prix par table. On y annoncera une grande nouvelle. Billets en vente à la porte. On s'y rend par les tramways Saint-Laurent-Isabau.

Rapidité et confort en voyage

Les voyageurs de la saison apprécient la vitesse et le confort en voyage et, quand ils font le trajet

Denyse rejoignit le docteur et les yeux pleins de larmes, lui demanda à son tour la vérité.

— Pauvre, pauvre Fanny, dit-elle un instant plus tard à Miss Grey, terrible révélation.

Les jours qui suivirent furent affreux. La torpeur de Fanny ne diminuait pas; elle ne reconnaissait ni son mari, ni sa belle-fille, et cette inconscience empêchait de lui donner les secours de la religion. Le prêtre appelé en toute hâte le soir même de l'accident, lui avait administré l'Extrême-Onction, sans qu'elle s'en doutât.

Denyse était désolée. — Si elle allait mourir ainsi sans reprendre connaissance, quel malheur! disait-elle sans cesse.

La consultation eut lieu à la fin de la semaine; le banquier seul, y assista. Denyse, au comble de l'anxiété, attendait dans une pièce voisine qu'il lui fut permis de venir en savoir le résultat. Cette conférence des médecins lui parut éternelle. Elle en passa tout le temps en prières devant le crucifix qui ornait chacune des pièces de cette demeure chrétienne. Enfin, elle entendit les médecins se lever et quitter le fumoir. Elle n'osa pas les rejoindre dans l'escalier, mais une phrase arriva jusqu'à elle:

— Complex sur nous, Monsieur, et ne désespérez pas, la science a des ressources, je vous le répète. Le banquier l'interrompit d'un geste qui voulait dire: nous les connaissons!

— Et la loi en a d'autres, ajouta le médecin qui était croyant.

CHEZ EATON

A LA VILLE DES JOUETS

La ville féerique où les avenues de la Joie croisent les rues du Bonheur. La ville merveilleuse dont les échos répètent des éclats de rire et des cris d'admiration.



"Feutrette"

C'est ce qu'on pourrait l'appeler, cette poupée de drap imitée des ingénieuses poupées italiennes que nous ayons déjà vues. Elle est habillée de feutre aux gaies couleurs. 3.75.



Comme ils pleurent

Ces animaux de toile cirée. Au moindre mouvement nous entendons leur voix plaintive. Et c'est sans aucune raison qu'ils se lamentent, car ils sont si mollement remplis que rien ne peut leur faire mal. 3.9.



Bébé joyeux

Si joyeux que lorsque vous le pincez il se met à battre des mains. Extraordinaire n'est-ce pas? En feriez-vous autant? Tête en une solide composition et corps bien bourré. 3.25.

Au troisième, chez EATON.

Il est plutôt confus ce

RADIOGRAMME DU PERE NOEL

Pouvez-vous le lire, enfants?

Erêpse erté à laértnoM erhmervon el.....

(et voici que la date est incompréhensible et les mots suivants sont encore plus mélangés. Ce doit être le terrible Aquilon qui s'est mis en colère et qui a jeté la confusion dans le message.)

...lazel-sovu m'irécro te em ride ec ueq usov netesp ed al elvil sed stouje.....

(et soudainement tous les mots se sont remis en ordre.)

Si vous saviez tous ceux qui veulent venir avec moi à Montréal. Il est difficile de leur refuser ce plaisir à tous et je crois que j'en emmènerai quelques-uns. Mais mes rennes n'auront assez de traîner tous les jouets que j'emporterai. Le travail se fait très rapidement et s'il n'arrive aucun accident, tout sera prêt à temps. J'ai d'autres bonnes nouvelles à vous apprendre, ne manquez pas de lire mes radiogrammes.

Beaucoup d'affection du PERE NOEL.

Les Bas de Soie sont sur toutes les listes de cadeaux

Un beau choix de nuances nouvelles

Kasha, or, bois de rose, tanné, coucher de soleil, chameau, platine, aluminium, argent, chair, Tillie, circassien, mauresque, Hoggar, Toreador, chéri, nu, noir et blanc, dans des bas entièrement façonnés à 1.75.

Rose-Marie, chamois, gris frimas, argent, cannelle, prince de Galles, nouvel argent, rosée de miel, joue, poussière, de chène, peau indienne, or chinois, tanné, blonde, Pablo, grain, champagne, blond, daim, atmosphère, etc. dans des bas à 2.00.

Nouveau sautoir, nouvel argent, rosée de miel, chamois, bois de rose, peau indienne, poussière de chène, argent, rayon de lune, Pablo, veau, champagne, nu français, joue, blonde, noir et blanc, dans des bas tout en soie à 2.50.

Parmi les bas de soie chiffon, nous voyons également une belle variété de teintes nouvelles dans deux séries à 2.50 et à 3.00.

Au rez-de-chaussée, chez EATON.



Vous trouverez de nombreux avantages à commencer de bonne heure vos achats pour les Fêtes.

Magasin ouvert de 9 a. m. à 5.30 p.m.

THE T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL

Téléphone Uptown 7000

Au Monument National

SOIREE D'ART DRAMATIQUE

DONNEE PAR LES ETUDIANTS

C'est ce soir qu'aura lieu la soirée dramatique organisée par les étudiants de l'Université de Montréal. Cette soirée sera sous le haut patronage de sir Lomer Gouin et de lady Gouin. De nombreuses personnalités dans le monde de la politique et de la magistrature contribueront, par leur présence, à faire de cette soirée un événement social de tout premier ordre.

Maux d'estomac, acidité, gaz, indigestion

La "Diapésine de Pape" est le remède le plus rapide et le plus sûr contre indigestion, gaz, flatuosité, brûlements d'estomac, aigreurs, fermentation ou maux d'estomac dus à l'acidité. Quelques comprimés soulagent l'estomac presque instantanément. Régularisez tout de suite votre estomac et votre digestion pour quelques centes. Les pharmaciens en vendent des millions de paquets.

Deux pièces tiendront l'affiche: Les vicissitudes du capitaine Tie comédie en trois actes de Labiche, et Le diable de l'Homme qui aurait vu Saint-Nicolas, mystère en un acte d'Henri Ghéon.

Les acteurs de la pièce ont été l'objet d'un choix judicieux de M. Hector Charland, directeur et metteur en scène de renom. Chaque acteur remplit le rôle le plus en rapport avec ses aptitudes. Nous verrons, dans la comédie de Labiche, au côté de Miles Lucille Turner et Fernande Bissonnette, de la Société canadienne d'Opérette, MM. Sutton, Hébert, Trempe, Pinard, Kirkland et Gibeault. Les rôles de la pièce d'Henri Ghéon ont été confiés à M. Archambault, Giroux et Gibeault.

Par des répétitions fréquentes, par un travail assidu, cette troupe a pu acquérir une homogénéité et une compréhension qu'on ne trouve pas toujours chez les meilleures troupes de professionnels.

Aux amis de Saint-Joseph

UN NUMERO GRATUIT DE LA "SAINTE CROISADE"

A l'occasion du 5ème anniversaire de l'établissement au Canada de la pieuse Union Saint-Joseph, "La Sainte Croisade", l'organe de cette Association, vient de publier un numéro d'une remarquable

FEUILLETON DU "DEVOIR"

CHIFFON!

Par Pierre de Saxel

40 (Saxel)

— Il souffre, se disait-elle, et je ne puis rien pour lui!

Enfin le docteur arriva et M. le Tersier l'accompagna chez la jeune femme. Debout, une main crispée sur le bois du lit, le banquier observait le médecin occupé à examiner la malade. Le visage impassible du praticien ne laissait aucunement deviner ses impressions. Il posa quelques questions, et, sans dire un mot d'espoir ou de désespoir, il se retira. Mais le banquier le suivit, l'entraîna dans le fumoir, en ferma la porte, et seul en face de lui, la voix brève, le regard dur:

— Parlez, lui dit-il; dites-moi tout; je veux savoir la vérité.

Alors, commença entre les deux hommes une lutte poignante. Le docteur devinant sous l'attitude correcte du mari, un désespoir farouche, n'avait pas le courage de lui dire toute la vérité; il essayait de se dérober, mais les questions précises, impérieuses de M. le Tersier, ne le lui permettaient guère.

— C'est bien, déclara enfin celui-ci; puisque vous voulez m'épargner — ce qui est un excellent sentiment de votre part — et que je veux être fixé sur l'état de ma femme, vous ne serez pas étonné que j'appelle ici un de vos confrères qui me renseignera exactement.

— Mon Dieu, Monsieur, puisque votre volonté est aussi formelle, je ne puis vous dissimuler mes craintes, quelque douleur qu'elles doi-

vent vous causer. C'est moins pour la vie de Mme le Tersier que je crains que pour...

— Pour?

— ...sa raison. Je souhaite ardemment me tromper, mais cette torpeur qui se prolonge, ce regard éteint... Enfin, j'ai des craintes sérieuses, et je désire vivement que vous m'accordiez une consultation avec une de nos sommités médicales. La science a de grandes ressources; à deux...

Le docteur s'arrêta, gêné par le silence du banquier. Celui-ci s'était assis devant un bureau encombré de papiers, et la tête dans ses mains, gardait une immobilité rigide.

Quelques secondes s'écoulèrent ainsi; puis M. le Tersier se leva et d'une voix méconnaissable:

— Télégraphiez à Paris pour demander les professeurs Durban et Dumbar. Qu'ils viennent au plus tôt. Tentez le possible et l'impossible.

— Complex sur nous, Monsieur, et ne désespérez pas, la science a des ressources, je vous le répète. Le banquier l'interrompit d'un geste qui voulait dire: nous les connaissons!

— Et la loi en a d'autres, ajouta le médecin qui était croyant.

phrase cruelle, trop claire hélas! La pauvre Fanny, si elle guérissait, ne retrouverait jamais la raison!

Atterrée, glacée par une mortelle angoisse, elle resta un moment immobile, puis la pensée que son père "savait" l'entraîna vers lui. Il était dans le fumoir, toujours accoudé sur le bureau, tenant sa tête à deux mains.

— Père appela doucement Nisette.

Il ne bougea pas. — Père, répéta-t-elle... Je vous en prie, parlez-moi, répondez-moi. Elle s'était agenouillée à côté de lui et l'embrassait tendrement.

— Laisse-moi, fit-il enfin, laisse-moi.

— Non, je ne vous laisserai pas; je veux être là pour souffrir avec vous.

— Tu ne peux rien pour moi... Ah! Si tu savais!...

Et cédant pour la première fois de sa vie peut-être, à un besoin impérieux de crier sa souffrance, s'entretenait de celle qui remplissait son cœur, de revivre le passé, il raconta à Denyse l'histoire de son mariage. Il parlait à mots entrecoupés, avec de longues poses, pendant lesquelles il semblait oublier la présence de sa fille.

C'était à une réception chez l'am-

bassadeur des Etats-Unis qu'il avait vu Fanny pour la première fois. Elle était vêtue de blanc; elle allait, venait, riait... Le banquier, sans trop savoir pourquoi, avait demandé à lui être présenté. D'ordinaire les jeunes filles le fuyaient, le trouvaient trop sérieux, trop grave. Celle-ci, au contraire, ne s'était pas aperçue que ses cheveux commençaient à grisonner et pendant toute la soirée, toute sa gentillesse, toute sa gaieté mutine, toute ses drôleries avaient été pour lui!

Il l'avait revue plusieurs fois dans la suite, et de plus en plus charmé par elle, lui qui allait le moins possible dans le monde, ne manqua aucune des réunions où il était sûr de retrouver la petite fée blonde.

Et puis, elle était partie pour l'Italie, et le banquier avait souffert de sa longue absence et constaté combien elle lui manquait. Son rayonnement joyeux lui était devenu nécessaire. Lorsque ses affaires l'avaient appelé en Amérique, il avait différé son départ jusqu'au moment où il put coïncider avec celui de Miss Read, déjà résolue à mettre son nom et son cœur aux pieds de cette délicieuse Fanny. Et lui, si froid, si maître de lui jusque-là, tremblait à la seule pensée d'être repoussé par cette enfant de vingt

ans!... Un soir, sur le paquebot incapable de garder plus longtemps le secret de son amour, il avait demandé à Miss Read de devenir sa femme, et sans hésitation, franchise, loyalement, elle avait mis sa petite main blanche dans la sienne.

Alors il avait cru devoir lui exposer la situation qu'il avait à lui offrir... Il était bien vieux pour elle; il habitait la France; ne regretterait-elle pas un jour d'avoir uni sa radieuse jeunesse à un homme déjà mûr?... d'avoir quitté son pays?... Mais elle n'avait rien voulu entendre. Vieux, lui! Il avait l'air plus jeune que Fred, que tous ses cousins... Elle le trouvait superbe, d'un chic épatant, avec sa taille haute et droite; et quant à habiter la France... Paris, surtout... Oh my!... c'était tout son rêve. Alors le banquier n'avait plus discuté son bonheur, et accepté par le père avec une satisfaction égale à celle de la fille, son voyage n'avait plus été qu'un long enchantement.

(A suivre.)

Le juge Cusson a condamné hier l'ex-agent de police Louis C. Lavallée à 7 jours de prison pour avoir conduit un auto en état d'ivresse. La cause sera portée en appel.

des voyageurs en ville. 143 rue St-Jacques, téléphone Harbour 4211. (rec.)

Ancien agent de police condamné

Le juge Cusson a condamné hier l'ex-agent de police Louis C. Lavallée à 7 jours de prison pour avoir conduit un auto en état d'ivresse. La cause sera portée en appel.

ans!... Un soir, sur le paquebot incapable de garder plus longtemps le secret de son amour, il avait demandé à Miss Read de devenir sa femme, et sans hésitation, franchise, loyalement, elle avait mis sa petite main blanche dans la sienne.

Alors il avait cru devoir lui exposer la situation qu'il avait à lui offrir... Il était bien vieux pour elle; il habitait la France; ne regretterait-elle pas un jour d'avoir uni sa radieuse jeunesse à un homme déjà mûr?... d'avoir quitté son pays?... Mais elle n'avait rien voulu entendre. Vieux, lui! Il avait l'air plus jeune que Fred, que tous ses cousins... Elle le trouvait superbe, d'un chic épatant, avec sa taille haute et droite; et quant à habiter la France... Paris, surtout... Oh my!... c'était tout son rêve. Alors le banquier n'avait plus discuté son bonheur, et accepté par le père avec une satisfaction égale à celle de la fille, son voyage n'avait plus été qu'un long enchantement.

(A suivre.)

Le journal est imprimé aux Nos 336-344, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée). GEORGES PELLETIER, administrateur et secrétaire.

LA VIE SPORTIVE

Le Victoria a triomphé du Montréal

LES CHAMPIONS DU MONDE AU HOCKEY PROFESSIONNEL ONT VAINCU LES "MAROONS" PAR UN RESULTAT DE 3 A 1, HIER SOIR, AU FORUM

Le club Victoria, détenteur de la coupe Stanley, emblème du championnat mondial de hockey professionnel, a décroché la victoire par un résultat de 3 à 1 contre le Montréal, de la N. H. L., dans une partie d'exhibition disputée hier soir, au Forum, en présence de près de quatre mille personnes.

Pour une joute d'exhibition et pour une première partie de saison, ce fut une rencontre intéressante, et cette joute a fourni l'occasion aux spectateurs de comparer les règlements de l'Est à ceux de l'Ouest. La première période ont été disputées d'après les règles du jeu en vigueur dans la N. H. L., tandis que le reste de la partie s'est jouée suivant les règlements de l'Ouest qui diffèrent de beaucoup des nôtres.

Les deux premières périodes furent très contestées car aucun point ne fut enregistré dans ces quarante minutes de jeu, mais dans la dernière manche, les joueurs de l'Ouest ont déclenché les protégés de M. James Strachan et le résultat de la partie ne laissa aucun doute. Lester Patrick possédait une puissante équipe, car en plus des réguliers qui sont en parfaite condition et qui sont des patineurs très rapides, il a sur le banc une ligne de réserve prête à livrer un dur assaut aux adversaires. Les champions du monde jouent avec un ensemble remarquable et ont surtout recours au jeu de combinaison.

CANADIEN VS VICTORIA

Les champions du monde joueront leur dernière partie à Montréal demain soir alors qu'ils auront le Canadien comme adversaire, et cette joute promet d'être fort intéressante.

Les joueurs du Bleu Blanc Rouge sont familiers avec les règlements de l'Ouest, ce qui donnera un avantage sur le club Montréal, et de plus, Léo Dandurand possède une meilleure équipe que celle qui a été opposée aux champions, hier soir.

La partie de demain soir sera de nouveau jouée au Forum.

LA PARTIE D'HIER SOIR

Dans la première période, Rothchild a manqué une belle chance. Benedict arrêta Frederickson, qui avait déjà déjoué Munro. Benedict arrêta Anderson, et aussitôt après un coup de Fraser.

Kitchen fait une montée, passe à Rothchild, se place devant le but, mais manque. Lowrey monte, lance et suit son lancer, mais Holmes e bloque. Résultat: 0 à 0.

Au début de la deuxième période, les joueurs du Montréal firent trois montées superbes et manquèrent de belles chances. Il se produisit une mêlée devant les buts de Holmes, mais grâce à leur activité, et surtout à leur excellente mise en échec, les "Cougars" s'en tirèrent. Benedict fit un bel arrêt. Munro fit une montée et fut acroché par Fraser, le dernier homme qui lui restait à dépasser. Broadbent travailla bien et attaqua avec furie. Après une série de passes, Victoria compta, mais comme l'arbitre Smeaton avait sifflé, avant que la rondelle ne fut dans le filet, le point ne fut pas compté. Il se produisit une mêlée devant les buts du Victoria, et Broadbent vit jusqu'au milieu de cette période avec les règlements de l'Est, l'arbitre remit la rondelle au jeu au centre de la glace et l'on continua avec les règlements de l'Ouest qui n'ont pratiquement que le coup de punition de plus. Halderson acrocha Munro et fut envoyé à la clôture. Broadbent lança un beau coup, manqua, exécuta une montée rapide avec Lowrey et lança de nouveau sans succès. Holmes bloqua un coup solide de Stuart. Broadbent est remplacé et la foule l'acclame.

Siebert fait du jeu individuel, dépasse tout, et lance de côté, mais Holmes bloque. Halderson joue violemment et Munro, qui essaie de lui remettre son change est renvoyé à la clôture. Siebert fait une excellente montée, mais la cloche sonne annonçant la fin de cette période. Résultat: 0 à 0.

Le jeu reprit avec plus d'ardeur que jamais dans la troisième période. Broadbent et Noble mirent la foule sur les dents dès le début, en faisant des montées rapides qui mirent Holmes en danger. Meeking manqua une belle passe juste en face des buts du Montréal. Benedict sort de ses buts pour arrêter l'adversaire qui avait traversé la défense. Munro est envoyé à la clôture pour avoir acroché Frederickson. Hart, sur une passe de Frederickson, compte en six minutes. C'est à ce moment que les Victoria déclenchèrent leur attaque à trois hommes qui exécutèrent des passes superbes. Broadbent manqua de compter. Les Victoria se relancèrent à l'attaque, et après une série de passes de tout-

MASCART BATU

New-York, 17. — Eddie Anderson, poids plume du Wyoming, a remporté une victoire décisive sur Edouard Mascart, champion poids plume d'Europe, dans un combat de boxe de douze rondes disputé à Brooklyn hier soir. Les deux yeux du Français étaient fort endommagés après la bataille.

Anderson pesait 125 livres tandis que le poids du Français était de 124 livres.

Excellentes suggestions de M. Bonnier

CE FERVENT DU SPORT DE LA LUTTE A PREPARE UN MEMOIRE QUI SERA PRESENTE A L'A. A. U. OF CANADA. — LES TROIS QUESTIONS

M. Jean-Robert Bonnier, de la section de lutte de l'Association Athlétique d'Amateurs Nationale, vient de publier dans l'annuaire du National, un mémoire concernant la lutte pour être présentée à la séance de l'A.A.U. de C. qui doit avoir lieu prochainement à Toronto et il nous fait plaisir de féliciter ce dévoué de ce beau sport pour les excellentes suggestions qu'il fait au corps dirigeant de l'amatourisme au Canada. Nous aurons demain l'avantage de donner notre opinion sur ce mémoire.

Voici les suggestions faites par M. Bonnier:

Mémoire concernant la lutte pour être présentée à la séance de l'A. A. U. de C. Toronto, Ont.

Trois questions à étudier, à savoir: Première question:—

Admission des lutteurs professionnels comme arbitres dans les séances de lutte amateur.

Pour celui qui s'y entend quelque peu en lutte, il est facile de comprendre l'importance du choix des arbitres dans une rencontre qui conclut. Qui, plus que ceux qui ont gagné leurs épaulettes, peuvent rendre une décision juste et impartiale? Nous avons vu, dans une récente soirée d'amateurs, un arbitre se dédier à quelques minutes d'intervalle sur une chute belle et bien constatée par tous les spectateurs à l'unanimité. Le règlement, qui bannit les professionnels comme arbitres, a certainement du poids pour certaines branches du sport, mais nous ne pouvons pas comprendre que cette règle d'exception pour la boxe ne soit pas aussi étendue à la lutte? Y a-t-il un sport qui exige autant de connaissances de la part d'un arbitre que celui de la lutte? Nous en doutons. Il n'est donc pas donné au premier venu de pouvoir trancher certaines questions sans attirer sur sa tête un torrent de protestations.

Deuxième question:—

De savoir s'il vaut mieux renvoyer les deux athlètes au centre de l'arène, lorsque ces derniers sont dans les cordages (debout ou à genoux).

S'il y a une question sur laquelle on ne s'entend pas du tout, c'est bien celle qui a trait aux combattants qui, à tout moment, se trouvent à être près ou dans les cordages et que l'arbitre renvoie si souvent au centre tantôt à genoux ou debout. Quelques-uns favorisent la première, d'autres la seconde. Quant à nous, nous nous avons toujours été en faveur de cette dernière, car elle évite des pertes de temps appréciables si l'on s'arrête à la durée relativement courte des rencontres amateur. D'autant plus que certains arbitres imposent à l'un des deux adversaires le devoir de se mettre au centre, dans la même position que près des cordages, et au plus heureux le droit de prendre la même prise. Tous savent les répercussions, justes ou erronées, que la foule adresse à l'égard de l'arbitre? Cette question serait classée définitivement de la bonne manière si l'Association optait pour la seconde alternative.

Troisième question:—

Prises à prohiber.

La dernière et non la moindre des trois questions de cette supplique, est celle qui traite des prises prohibées pour les lutteurs amateurs. Nulle n'a plus fait couler plus d'encre que celle-ci et cela avec raison car il y aurait beaucoup à écrire sur ce chapitre. Ceux qui ont rédigé l'article en question ont eu sans doute en le désir d'exclure toutes marques de cette brutalité inutile, qui gêne trop souvent certaines rencontres professionnelles. Nous devons leur en être reconnaissants; mais leur zèle, pour une si noble cause, n'aurait-il pas dépassé le but voulu pour enfin les faire tomber dans un humanitarisme ridicule, état d'esprit qui tend à se généraliser de plus en plus, envahissant même les milieux sportifs, réputés jusqu'ici indomptés, enlever, à la lutte par exemple, certaines vicieuses d'allure, c'est la vouer tout simplement à disparaître ou tout au moins à végéter misérablement. Qu'on nous pardonne cette digression un peu longue mais qui s'imposait dans les circonstances.

Mais pour revenir à nos moutons, c'est-à-dire aux prises permises, il était entendu, avant l'adoption des règlements actuels, que quatre prises étaient absolument défendues, à savoir: (a) L'étranglement partiel ou total; (b) le bras retourné à l'américaine (hammerlock); (c) la prise d'orteil sous toutes ses formes; (d) la full Nelson et toutes prises pouvant mettre en danger la vie ou un membre quelconque. C'était alors le beau temps et les enthousiastes du plus ancien des sports pouvaient voir évoluer des amateurs, maîtres de leur art. Malheureusement, on a décidé, en haut lieu, d'ajouter à ces restrictions raisonnables qui donnaient à ces derniers toute latitude de manifester leur savoir-faire tout en demeurant dans les bornes du savoir-vivre. On défendit, par la suite, le ciseau de corps et de tête avec les jambes, privant les lutteurs au genre libre de la moitié de leurs moyens d'action et les forçant pratiquement à lutter à la gréco-romaine. Ceux qui ont assisté aux éliminatoires canadiennes de ces dernières Olympiades, tenues à Montréal, n'ont pu s'empêcher de constater la chose et ont dû s'apercevoir avec quelles difficultés, un lutteur amateur au genre libre, a à lutter, privé du privilège de se servir de ses jambes. Car, qu'est-ce qui fait la supériorité du genre libre (catch as

catch can) sur le gréco-romain, pratiqué dans les pays méridionaux de l'Europe, si ce n'est le travail auquel sont assujetties toutes les parties du corps humain, amenant par le fait même un développement physique uniforme, tandis que ce dernier n'a en vue que le torse, ne comptant les jambes que pour un facteur négligeable, pourtant formidable dans la première.

Pour les profanes, la lutte, même amateur, est un sport brutal. C'est une erreur, car nul n'est soumis à des règlements implacables, que l'arbitre doit appliquer avec toute la rigueur voulue. Rarement voit-on ceux qui s'adonnent à ce sport, blessés ou estropiés, comme cela se voit pour certains autres, jouissant d'une meilleure réputation auprès du public. Toute prise, appliquée sur un adversaire, amenée, de la part de ce dernier, une certaine résistance, qui en modifie la portée et qui en atténue la douleur au point de l'ennuyer presque complètement. Dans ce dernier cas, il est absolument nécessaire que les deux athlètes soient de même poids et de capacités identiques, sans cela, l'équilibre est rompu et le combat devient terne.

Il importe donc de revenir à la mode d'antan et d'abandonner les présents règlements si on veut que la lutte, le sport le plus naturel à l'homme, revienne les beaux jours de la Grèce antique où tous, hommes d'Etat comme hommes du peuple, s'adonnaient avec ferveur et dont on peut encore de nos jours admirer les spécimens d'art plastique d'une perfection impeccable que nous ont légués les statues de l'ancienne Grèce. C'est ce à quoi doivent tendre tous nos efforts si nous voulons que le Canada brille à ces grandes assises sportives internationales que sont les Olympiades modernes et qui auront lieu en 1926 à Amsterdam, en Hollande.

Jean-Robert BONNIER

AU NATIONAL

SOIREE DE NATATION, MERCREDI

Tout est prêt maintenant pour la soirée de natation qui aura lieu mercredi prochain, au bain du National à 8.15 précises. Les nageurs et nageuses seront à leur poste et chacun fera de son mieux pour rendre la soirée intéressante.

Le programme est fort intéressant et comprend toute une série d'attractions qui ne manqueront pas d'amuser le public. Les spectateurs assisteront à l'exécution de performances qui présentent une réelle valeur athlétique. La note gaie n'a pas été négligée non plus et des exercices de fantaisie qui plaisent toujours sont également au programme. Il suffit d'ailleurs de dire que MM. Marc, Désy, C. Laurin, et J. Wilson sont les organisateurs de cette soirée pour être assuré qu'elle ne manquera pas d'intérêt. Ces Messieurs sont non seulement des organisateurs mais des pratiquants qui connaissent à fond l'art de la natation.

Le principal numéro de cette soirée sera la partie de polo entre le Columbus et le National. La partie offrira un intérêt particulier car elle décidera du championnat de la ligue de polo de la cité. Naturellement l'équipe du National fera tout son possible pour remporter la palme.

Le programme est établi de la façon suivante:—

1.—Course genre libre pour garçons, 50 verges.

2.—Joute de polo Columbus vs National, championnat de la section B, ligue de la cité.

3.—Course de fantaisie, jeunes filles du National.

4.—Course pour Dames, 50 verges genre libre.

5.—Exhibition de natation et nage de fantaisie.

6.—Exhibition de plongeurs par Mack Gibson, champion Olympique 1924, représentant les États-Unis, aujourd'hui du McGill.

7.—Course de relais 100 verges.

8.—Plongeurs par Dames et Messieurs du National entre les deux périodes de la partie de polo.

Nous espérons que les membres et leurs amis se feront un devoir d'assister à cette soirée et viendront en grand nombre encourager nos jeunes athlètes. Les dames et les demoiselles seront aussi les bienvenues. Le prix des billets est minime et l'on peut dès maintenant s'en procurer en s'adressant à la Palestre.

A l'issue de la soirée les nageurs et nageuses seront invités à la soirée récréative.

L'entraînement des Sons of Ireland

Québec, 17. — Les Sons of Ireland, champions du groupe senior de la C. A. H. A., l'an dernier, ont leur première pratique hier soir en vue de leur prochaine saison.

Cet exercice a consisté à une séance d'entraînement au gymnase du Y. M. C. A. car comme l'Arena de cette ville n'est pas pourvue du système de la glace artificielle les joueurs n'ont pu chausser les patins mais l'on prévoit que la chose sera possible d'ici peu.

L'équipe des Sons est maintenant au complet. Le club se compose des joueurs suivants: Buts, Turgeon; défenses, Forgal, Loneragan et Tremblay; avant, Hammy Laroche, Babe Morrison, Gariépy, Gagnon et Roche.

Nouvelle ligue de hockey amateur

La nouvelle ligue de hockey des Chemins de fer et du Téléphone inaugurera sa saison le 6 janvier prochain alors que deux parties seront disputées. Les joutes de cette nouvelle organisation auront lieu le mercredi soir au Forum et la course au championnat promet d'être intéressante. Quatre clubs feront partie de ce circuit, le Pacifique Canadien, le National Canadien, le Bell Telephone et le Northern Electric.

Le calendrier des joutes adopté par la ligue est le suivant: Janvier 6, Northern Electric vs Bell Telephone; Canadien Pacifique vs National Canadien.

Jan. 13, Bell Telephone vs Pacifique Canadien; Can. National vs Northern Electric.

Jan. 20, Northern Electric vs Canadien Pacifique; Can. National vs Bell Telephone.



CIGARETTES
DOUCES. DE VIRGINIE.
TURRET

20
POUR
25¢



Jos. Choquette

Manufacturier d'articles de sport
La seule maison canadienne-française
manufacturant ces articles.
Spécialité: goudrons faits à la main
(hockey), courtoises du Club Canadien,
champion professionnel, ainsi que des
meilleurs goudrons. Assortiment complet
d'articles de sport. Prix spéciaux aux
collèges.
2044 Sanguinet. Tél. Lancaster 2743
7-12-25

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

Jacques Carlier, LL. L. Tél. Main 5528
Jean-Victor Carlier, LL. L.
L. J. Barcelo, LL. L.

CARTIER ET BARCELO

AVOCATS
Chambre 7088, Immeuble "Power"
33, rue Craig Montréal

ARTHUR LALONDE

AVOCAT, PROCUREUR, ETC.
Études Forest, Lalonde, Coffin et Rivard
Édifice du Crédit Foncier — Montréal
Résidence, téléphone: Est 2281

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND

AVOCATS
Tél. Main 5164 30, rue St-Jacques
P. St-Germain, LL. L., L. Guérin, LL. L.,
P. Panet-Raymond, LL. L.

MAURICE DUPRE, LL. L., C.R.

AVOCAT ET PROCUREUR
Étude
Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent
Immeuble Morin
111, COTE DE LA MONTAGNE
Téléphone 212 et 213
QUEBEC

COMPTABLES LARUE & TRUDEL

COMPTABLES INCORPORÉS
(Chartered Accountants)
LARUE, TRUDEL & PICHÉ
Syndics et Liquidateurs
517, Édifice Insurance Exchange
MONTREAL
Bureau à Québec: 71, rue Saint-Pierre

P.-A. GAGNON

COMPTABLE LICENCIÉ
(Chartered Accountant)
Chambre 315
Édifice "Montreal Trust"
11, Place d'Armes. Tél. Main 4913

OUVRAGE EN TUILES

The Pizzagalli Terrazzo Tile
Mfg Co.
Tous genres d'ouvrages en tuiles et
Terrazzo. Spécialité: TUILES DE TERRAZZO, Catalogue franco sur demande.
Calumet 1785. 61 rue Baby, Montréal

Entrepreneurs et importateurs

Calumet 2180J M. Joly
Cal. 4854w

JOLY & MONGEON

Entrepreneurs et importateurs
Travaux en marbre, tuiles, mosaïques,
majoliques. Spécialité de planchers en
céramiques. Agences exclusives de céra-
miques et tuiles belges et françaises.
15, avenue Baby — Montréal

DENTISTES

Tél. Belair 7837
Dr GERMAIN CROUINARD
L. D. S., D. D. S.
Antrefole de France et d'Angleterre
Dentiste titulaire des FF. des Ecoles
Chrétiennes, du Collège Mont-Saint-
Louis, des SS. du Bon Pasteur, du club
de hockey Canadien
Extraction sans douleur — Ouvrage
de l'ère classe seulement
2043 AVE PAPINEAU, coin St-Jérôme

ASSURANCE

Normandin & DesRosiers
Courtiers en Assurances
232, RUE SAINT-JACQUES,
Tél. Main 3985-4925 MONTREAL

PROFESSEURS

INSTITUT LAROCHE ENRG.
Cours classique — Brevets
Cours commercial
303, RUE SAINT-DENIS
(En face du théâtre St-Denis)

Cadres! Mirotirs! Moulures!
La Cie Wisintainer & Fils Inc.
Manufacturiers-Importateurs
IMAGERIES, VITRES, GLOBES, ETC.
Gros et Détail
Bureau et Magasin: Manufacture:
65, rue St-Laurent 7, rue Clark
MONTREAL, QUE.
Téléphone: Plateau 7-1215

RELIEURS ET REGLEURS

RELIEURS & REGLEURS
VILLEMAIRE & FRERE
REGLAGE ET COUVERT A FEUILLES
MOBILES DE TOUT GENRE
Main 1735 27, Notre-Dame E.

Le Roi des montagnes

Les 8 et 10 décembre prochains, au Monument National, la Société Canadienne d'Opérette nous présentera une oeuvre nouvelle de Franz Lehar. Le Roi des Montagnes, opéra-comique en trois actes, musique du Roi des Montagnes est délicieuse et la Société Canadienne d'Opérette a eu la main fort heureuse dans le choix de sa troisième pièce. Franz Lehar est actuellement le compositeur d'opérettes et d'opéras-comique le plus en vogue. Partout où ses oeuvres ont été représentées, il a remporté de brillants succès: La Veuve Joyeuse, Amour Trizigue et bon nombre d'autres ont laissé dans la mémoire de tous un souvenir inoubliable.

Les chanteurs qui font partie de la distribution possèdent des voix magnifiques et pour en être convaincu citons Mmes Fabiola Poirier, Laurette Labelle, Eliza Gareau, Stella Robitaille, MM. J. Fournier de Bellevue, Louis Larue etc. Les comiques de la Société Canadienne d'Opérette ont aussi une large part à faire et le public aura de nouveau de nouveau à applaudir Mme L.-P. Demers, MM. Ernest Loislle, Marcel Noël, Louis Philippe Hébert, Lucien Quintal, Emile Lamarre, René Rochon et autres.

Les billets pour les représentations du Roi des Montagnes sont en vente et la demande étant très grande, il serait prudent de se hâter de retenir ses sièges le plus tôt possible. On peut se procurer des billets en s'adressant au bureau de la Société Canadienne d'Opérette, 3774, rue Saint-Denis, Tél. Est 3051; chez Raoul Vennart, 3770, rue Saint-Denis, et chez Bouvier Limité, 452, rue Sainte-Catherine est. (Communiqué)

Une contrebandière

Hafa, Montana, 17. (S.P.C.) — Les procureurs généraux du Montana ont tenu une conférence hier. Il paraît que la police est mystifiée et roulee par une femme contrebandière qui voyage aux alentours des frontières. "Elle a cinq pieds de haut et cinq pieds de large, a déclaré le procureur A. A. Alvord, de Thompson Falls, et elle emporte sa contrebande sous ses jupes.

Bulletin no 26

Radio du DEVOIR

Trois bulletins numérotés consécutivement et \$4.50, plus 20 sous pour le port, donnent droit à un Radio complet du DEVOIR.

RADIO — LE DEVOIR

336 Notre-Dame Est

Montréal

Faire remise par chèque accepté et au pair.

En cas de participation aux guerres étrangères, le peuple canadien devra ratifier la décision du gouvernement

C'est la déclaration faite hier soir à Hamilton par le chef de l'opposition fédérale, M. Arthur Meighen

M. Meighen qualifie de malhonnête la campagne électorale faite contre lui et son parti dans la province de Québec

Ottawa, 16. (D.N.C.) — M. Meighen, avant de partir pour Hamilton, a communiqué un extrait de son discours aux journalistes de la province de Québec, (Le Devoir le publie ailleurs). C'est une partie où il est plus particulièrement question du verdict que notre province a rendu, le 29 octobre dernier, et des considérations que cela inspire à M. Meighen. Ces déclarations, naturellement, attireront nombre de commentaires dans notre province auxquelles elles sont destinées. Mais il y a un passage à souligner.

Ce passage est celui où M. Meighen, après avoir dit que si une guerre comme celle de 1914 se présentait de nouveau, le Canada prendrait probablement la même décision, ajoute qu'il faudrait faire en sorte que cette décision par le peuple, au cours d'une élection générale qu'on devrait tenir immédiatement. Cette proposition constitue une nouveauté politique.

En effet, le parlement sanctionna lui-même notre participation à la guerre de 1914. Il en fut de même pour la guerre du Transvaal. Mais dans les deux cas, les chefs politiques ne jugèrent pas à propos de faire en sorte que le peuple ait pris la décision qu'ils avaient prise. Ils ne tinrent pas d'élection sur cette question de participation aux guerres, ou peu après.

Depuis, aucun chef accrédité d'un parti n'a soumis un projet semblable au peuple. Tout ce dont il était question, c'était d'assembler le parlement et de se soumettre à ses désirs. Le chef de l'opposition va plus loin, comme on voit, par ses propres paroles à Hamilton; il parle maintenant de l'assentiment de toute la nation, de tout le corps électoral, avant que rien de définitif ne se fasse.

Cette déclaration n'intéresse pas seulement la province de Québec. Elle intéresse tout le Canada. On croit ici que le but immédiat de cette déclaration est de diminuer dans notre province l'antagonisme entre M. Meighen et le parti conservateur et de fournir aux orateurs du parti conservateur chez nous un terrain de combat.

Coici cette déclaration, qui est la principale partie du discours de M. Meighen à Hamilton, ce soir :

"Le grand but du parti conservateur, dans la dernière campagne, a été d'obtenir du peuple canadien, dans chaque province, un verdict décisif sur la question du tarif. Nous avons concentré nos efforts dans cette direction. Et je suis heureux de dire que nous avons remporté un succès dans une bonne mesure. Le Canada a souffert, et souffert gravement, des révisions de tarif qui ont été faites dans le sens de la baisse, durant les quatre dernières années, et ont été manigancées au hasard et à l'aveugle. Les conséquences désastreuses se sont manifestées dans toutes les provinces. Dans toutes les provinces du Dominion aussi, le gouvernement et les orateurs ministériels ont tenté, en désespoir de cause, d'obscurcir le débat et de faire des diversion qui auraient empêché le public de connaître les résultats qui découlaient de leur propre folie. Ils n'ont pas réussi dans l'Ontario, ils n'ont pas réussi dans la Colombie-Britannique, ils n'ont pas réussi dans les Provinces Maritimes. Dans Québec seulement ils ont remporté du succès.

"Je ne parle pas la langue du ressentiment ou de l'amertume, je parle la langue de la vérité seulement, lorsque je dis que jamais encore, dans l'histoire électorale de notre pays, un grand parti n'a été descendu à des méthodes si dangereuses et si déshonorables que celles que le parti libéral a employées dans la province de Québec durant la dernière campagne. Pendant que le premier ministre King paraissait d'unité nationale dans les provinces anglaises du Canada et se présentait comme son gardien et son apôtre, ses lieutenants adoptaient toutes les tactiques de l'orateur de busting ou du pamphlétaire pour exciter les anciennes animosités de guerre, pour soulever des craintes nouvelles et l'animosité de la bonne province de Québec. Et rien de ce que j'affirme ne peut être contredit. On a réussi à cacher beaucoup de choses, mais on en a assez dit du haut des toits, on en a assez dit dans les journaux pour faire connaître clairement et pour tous les jours le caractère de cette campagne. Je citerai les déclarations d'un seul homme, et qui occupe un poste élevé, le premier ministre de Québec :

"Parlant à l'île d'Orléans, le 26 octobre, M. Taschereau s'est servi des expressions suivantes, comme le rapporte le Canada, un journal libéral, édité par un député libéral : "Dans la présente lutte, vous avez à choisir entre deux hommes, M. King et M. Meighen. Je ne veux pas manquer de charité chrétienne, mais je crois que je ne fais de tort à personne lorsque je dis que M. Meighen est l'homme de la conscription, que c'est lui qui a envoyé nos hommes se battre sur les champs de bataille des Flandres. C'est lui qui, avec la conscription, a rempli les cimetières des Flandres de 60,000 Canadiens. Est-ce qu'il est devenu meilleur depuis ce temps-là? Est-ce qu'il a changé? A-t-il la contrition parfaite? Non".

Je ne mentionne pas les déclarations d'hommes plus obscurs, de pamphlétaires. Les chefs du parti libéral ont parlé des tragédies de la guerre et ont attribué aux conservateurs d'aujourd'hui tout ce que le Canada a souffert. A un distributeur de feuilles illustrées représentant notre humble serviteur comme un tyran et un monstre menant les fils du Canada vers les abattoirs des pays étrangers, le fouet à la main. On a prédit de nouvelles guerres et on a déclaré que la participation à ces guerres était dans le programme

du parti conservateur. Une guerre avec la Turquie aurait été déclarée tout de suite si le parti conservateur était revenu au pouvoir. N'allez pas conclure de tout ceci, cependant, que les gens de Québec sont en faute; n'allez pas conclure que les gens de Québec ont de l'animosité contre le reste du Canada. N'allez pas conclure, parce qu'on a fait ces choses, qu'à cet endroit, qu'on manque de fidélité à l'Angleterre. Tout cela ne fut que fantaisies et tactiques destinées à tromper l'électorat de Québec et à remporter un verdict électoral. Si le reste du Canada avait pensé que le parti conservateur était en faveur de la guerre, ou préparait la guerre, le reste du Canada aurait voté d'une manière aussi décisive contre nous que la province de Québec. Ce n'est pas contre notre politique, ou contre nos principes que les gens de la province de Québec ont voté le 29 octobre; ce fut contre une fausse représentation de notre politique et de nos principes. On a représenté votre humble serviteur, par exemple, comme prêt à envoyer les fils du Canada à toutes les guerres du monde, même sans l'autorité du parlement. Et voilà qu'il dépasse ma compréhension que des hommes puissent dire de telles choses.

LE CREDO CONSERVATEUR

"Le parti conservateur croit dans le lien britannique, croit à l'empire britannique, de même que le reste du Canada et la province de Québec. Le parti conservateur croit que le Canada doit exercer son influence par l'intermédiaire de l'Empire pour rendre de plus en plus sûre la paix du monde. Le parti conservateur croit que c'est dans l'empire que le Canada doit chercher sa sécurité et le parti conservateur croit que tout le Canada, en tout temps, est prêt à faire ce qui est honorable pour que sa sécurité soit assurée. Ceci et rien de plus est ce que nous avons toujours dit et toujours fait, ceci et pas plus est ce que nous ferons toujours.

"Durant la dernière guerre, comme dans toute guerre, le gouvernement avait à prendre des décisions et à les soumettre au parlement. Nous n'avons pas pensé à envoyer des troupes en dehors du Canada tant que le parlement n'a pas approuvé notre décision. Le parti conservateur croit que c'est dans l'empire que le Canada doit chercher sa sécurité et le parti conservateur croit que tout le Canada, en tout temps, est prêt à faire ce qui est honorable pour que sa sécurité soit assurée. Ceci et rien de plus est ce que nous avons toujours dit et toujours fait, ceci et pas plus est ce que nous ferons toujours.

LE PEUPLE DEVRA JUGER

"Je dirai même plus. Je ne crois pas que nous, de la génération actuelle, soyons appelés à prendre part à une guerre nouvelle, et j'espère sincèrement que nos enfants et les enfants de nos enfants seront éloignés de la malédiction de la guerre; mais, si le temps se présente de nouveau où le spectre de 1914 se lève, je crois qu'il sera préférable, non seulement que le parlement se rassemble, mais encore, que la décision du gouvernement qui doit être prise promptement, soit soumise au jugement du peuple au cours d'une élection générale, avant que les troupes quittent nos rives. Cela contribuera à l'unification de notre pays dans les mois qui suivront, et nous aidera à mieux faire notre devoir. Je ne veux pas dire qu'il y aurait délai. Durant la guerre en délai peut être fatal. Je dis plus calmement ma pensée. Le gouvernement aurait à décider et à décider promptement ce qu'il y aurait de mieux dans l'intérêt du pays. Le gouvernement aurait à agir au meilleur de sa connaissance, mais avant que rien ne soit fait de définitif dans notre participation à la guerre, y compris l'envoi de troupes, il faudra prendre les moyens pour connaître tout d'abord la volonté du Canada. Pour moi-même, je n'ai pas le moindre doute que si un danger menaçait l'Empire et ainsi menaçait le Canada, encore, ce pays répondrait de la même manière qu'en 1914; mais je crois qu'il l'aurait fait si le gouvernement prenne une décision aussi grave que celle qu'implique l'envoi de troupes, la volonté du peuple devrait être connue. Le Canada veut la paix, tout l'Empire veut la paix, et notre politique sera dirigée dans cette direction. Jamais dans ma vie je n'ai prononcé de paroles contraires aux sentiments que j'exprime ce soir. J'ai parlé comme je viens de le faire pour montrer combien sont injustes les allégations qu'on a lancées contre moi pour des besoins politiques. Les Canadiens de toutes les provinces partagent ces sentiments".

Mgr Cerretti

Paris, 17. — Mgr Cerretti, nonce papal à Paris, vient de recevoir la grande croix de la Légion d'honneur des mains de M. Laroche, directeur des affaires politiques du ministère des affaires étrangères, au nom du gouvernement français. Hier soir, le nonce a donné un banquet. Au nombre des hôtes on comptait le président Doumergue et autres notables.

Les bills privés

Québec, 17. — Les bills privés devant être déposés avant le 24 décembre et présentés avant le 28 de janvier prochain, en vertu des règlements de la Législature. Les requêtes pour la présentation des bills privés devront être présentées avant le 17 janvier et reçues avant le 22 de ce mois.

Tous les rapports concernant l'examen des bills devront être présentés avant le 11 de février.

M. George Rodger dans Argenteuil

LE MAIRE DE ST-ANDRÉ ACCÉPTE DE BRIGUER LES SUFFRAGES DES LIBÉRAUX — LE NOTABLE RAYMOND VEUT FAIRE LA LUTTE QUAND MEME — DISCOURS DE M. ATHANASE DAVID

Lachute, 16. — En dépit de tous les efforts, la paix n'est pas rétablie parmi les libéraux d'Argenteuil.

M. George Rodger, cultivateur et maire de St-André, a accepté la candidature qui lui fut offerte par la convention de vendredi dernier. M. Gaetan Valois, l'un des trois aspirants à la candidature, a promis d'aider M. Rodger, mais il a ajouté qu'il ne restait plus que les rangs. Le troisième candidat libéral, le notaire Raymond, a déclaré que, depuis la convention de vendredi, il a reçu force encouragement de la part de ses nombreux amis du comté, et il proclame son intention de faire la lutte jusqu'au bout.

M. L.-L. Legault, secrétaire de l'Association libérale d'Argenteuil et candidat défait par M. George Rodger, a la dernière élection, a saisi cette occasion de réfuter les accusations portées contre lui par le notaire Raymond, à la convention de vendredi dernier. Il nie catégoriquement qu'il ait exercé une influence indue auprès des délégués pour les encourager à voter contre M. Gaetan Valois. M. Legault défie son adversaire de prouver ses accusations.

M. Rodger, en acceptant la candidature, s'est dit confiant de pouvoir conduire le drapeau libéral à la victoire. Il favorise de plus grandes facilités d'éducation dans les campagnes. Il demande la construction de bonnes routes dans son comté, afin d'en relier les deux parties et de le mettre en communication avec les comtés avoisinants. Il remercie les libéraux de leur confiance et promet de marcher sur les traces de son prédécesseur, M. John Hay.

M. ATHANASE DAVID

M. Athanase David, le secrétaire provincial, a prononcé le principal discours de la réunion. M. David, après avoir payé un tribut d'hommages à la mémoire de M. Hay, passe en revue l'œuvre du gouvernement. Il admet que le gouvernement a commis des erreurs, mais il croit que le parti libéral provincial a accompli assez d'œuvres depuis 27 ans pour mériter la reconnaissance et la confiance de l'électorat.

"Nos adversaires, continue M. David, prétendent que la province souffre. Si un médecin appelé par vous, répond-il, vous déclare que votre épouse et vos enfants sont malades, que pensez-vous de lui, s'il ne vous prescrit pas de remèdes? L'avez-vous appelé pour vous apprendre que les êtres sont malades, ou bien pour les guérir, s'il y a lieu? Il en est ainsi de nos adversaires, en particulier du chef de l'opposition."

Parlant de la loi des liqueurs, le secrétaire provincial dit que cette loi en dépit des critiques qu'on en a faites est encore la loi la plus saine et la plus sage que jamais gouvernement dans le monde entier ait inscrite dans ses statuts. Aussi ne faut-il pas s'étonner que les autres provinces aient voulu l'imiter.

Le ministre se réjouit des résultats obtenus. Sous l'ancien régime, la police de Montréal coffrait tous les soirs une dizaine d'ivrognes, tandis que maintenant, ce nombre a été réduit à deux ou trois. Cette loi nous a procuré des profits que le gouvernement a employés à soulager les misères de ceux qui souffrent et à venir en aide à ceux qui ont besoin de secours. Du temps des vendeurs autorisés, les revenus de commerce lucratif n'étaient partagés qu'entre quinze ou vingt individus.

M. David dit que s'il est une chose qui lui tient à cœur, c'est "le cerveau d'un enfant de sa province". Toutes les richesses de notre pays ne serviraient à rien, dit-il, si nous ne donnons pas à nos filles et à nos garçons les moyens de développer et de contrôler ces richesses. Le secrétaire provincial rappelle avec orgueil ce que son département a fait pour l'école rurale, depuis qu'il en a pris la direction.

En 1919, dit-il, à peine cinquante mille dollars étaient destinés à ces écoles, cependant que l'an dernier, il accorda des octrois se chiffant en tout à plus de \$283,000. Les octrois pour les écoles de Lachute ont tout particulièrement été doublés depuis cinq ans. En 1910, seulement 111 écoles nouvelles étaient construites, cependant que l'an dernier, on en construisait 412. En 1910, les subsides pour l'instruction publique dans notre province n'étaient que de \$300,000, tandis que l'année dernière, soit de partement a dépensé à cette fin \$2,935,000.

M. David a terminé son discours par un couplet sur la beauté de la terre et par un appel à l'union de toutes les bonnes volontés libérales.

Pas de réceptions

Ottawa, 17. — Le gouverneur général ne donnera pas de réception immédiate après l'ouverture du parlement cette année. Le secrétaire de Son Excellence a remis le communiqué suivant hier matin : "Comme la date de l'ouverture de la session en décembre se trouve proche de la saison de Noël, Son Excellence le gouverneur général a décidé de ne pas donner de réception avant la réouverture de la session après les fêtes."

Chez les publicitaires

Le prochain déjeuner hebdomadaire de l'Association de publicité de Montréal aura lieu le 18 courant à 12h. 30 au salon "D" de l'hôtel Mont-Royal.

Le principal intérêt de la réunion sera constitué par la conférence que fera M. E.-J. L'Espérance, qui traitera le sujet suivant : "Le Canada pour les Canadiens". M. L'Espérance est en effet un homme d'affaires bien connu; il est un des anciens présidents de l'Association et l'un de ses plus anciens membres; l'un des experts de Montréal dans les affaires d'assurances; président de la Safety League, etc.

Le retard du "Minnedosa"

LE CAPITAINE DE CE PAQUEBOT CONTREDIT LA NOUVELLE D'UN ECHOUEMENT AU LARGE DE WIELINGEN

Le Minnedosa, du Pacifique Canadien, est arrivé ici hier après-midi. Le commandant du Minnedosa, le capitaine Griffiths, a déclaré qu'il est faux que son navire se soit échoué au large de Wielingen, le 5 novembre. Démentant de façon catégorique la dépêche de Flessingue qui annonçait que le Minnedosa s'était échoué, le capitaine Griffiths a dit que son navire avait été retardé, mais uniquement à cause de la marée.

LE CALEDONIA

La compagnie Robert Reford, agence locale de la compagnie Anchor, annonce que le Caledonia fera à la place du Tuscania les traversées que ce paquebot devait commencer à New-York le 13 février, le 13 mars, le 10 avril, et à Glasgow, le 30 janvier, le 27 février, le 27 mars.

La compagnie White Star-Dominion est actuellement à organiser plusieurs excursions de Noël.

LE MOUVEMENT DES NAVIRES

L'Ausonia, de la Cie Cunard, doit arriver à Montréal cet après-midi ou ce soir. Ce paquebot vient de Southampton, de Cherbourg et de Queenstown.

Le Canada, de la Cie White Star-Dominion, doit arriver à Québec samedi et à Montréal dimanche. Ce paquebot vient de Liverpool et de Queenstown.

Le Montserrat, du Pacifique Canadien, doit arriver à Québec vendredi. Ce paquebot vient de Liverpool.

L'Empress of Scotland, du Pacifique Canadien, doit arriver à Québec samedi. Ce paquebot vient de Southampton et de Cherbourg.

Le Minnedosa, du Pacifique Canadien, est arrivé à Montréal, hier après-midi. Ce paquebot venait d'Anvers, de Southampton, de Cherbourg et de Queenstown.

Le Letitia, de la Cie Anchor-Donaldson, est arrivé à Montréal hier matin. Ce paquebot venait de Glasgow, de Mobile et de Liverpool.

L'Athenia, de la Cie Anchor-Donaldson, est arrivé à Glasgow dimanche après-midi.

Le Bergensfjord, de la Norwegian American Line, doit arriver à Halifax samedi.

L'America, des United States Lines, arrive à New-York aujourd'hui.

Le Berlin, de la North German Lloyd Line, arrive à New-York cet après-midi.

Le Presidente Wilson, de la Phelps Bros., doit arriver à New-York ce soir.

Le Belgenland, de la Cie Red Star, doit arriver à New-York jeudi matin. Ce paquebot vient de Southampton.

Le Chicago, de la Cie Générale transatlantique, doit arriver à New-York jeudi matin. Ce paquebot vient de Bordeaux.

Le Mauretania, de la Cie Cunard, doit arriver à New-York vendredi matin. Ce paquebot vient de Southampton.

Le Rotterdam, de la Holland America Line, doit arriver à New-York vendredi matin.

Mort de P.-A. Del Vecchio

Nous apprenons la mort de M. Pierre-Auguste Del Vecchio, survenue hier après-midi, à 3 heures, à l'âge de 60 ans, en sa résidence, 1360, avenue de Lorimier.

Le défunt laisse quatre fils et une fille : Auguste, le Dr Pietro, Louis, Joseph, Roméo et Mme Rosita Marchildon.

M. Del Vecchio a été longtemps agronome dans le district de Longueuil.

Autour du maire Samson

Québec, 17 (D. N. C.). — La situation se complique dans les affaires municipales à Québec et c'est autour des activités du maire Joseph Samson que convergent ces difficultés. Après le rapport de M. le juge Letellier qui déclare M. Samson passible de déqualification pour cinq ans, le maire de Québec voit se poursuivre devant le juge Gibsons l'audition de la cause en contestation de sa dernière élection à la mairie. Cependant, M. Joseph Samson, avant et après l'expression d'opinion du juge Letellier, et une journée avant l'audition du procès actuel, a déclaré qu'il a l'intention de se présenter de nouveau à la mairie aux élections qui auront lieu en février prochain.

Ces difficultés datent de la dernière élection municipale, il y a deux ans. M. Samson fut élu, pour un deuxième terme, à la mairie, mais à la suite de cette élection, un groupe de citoyens ont demandé aux tribunaux d'annuler l'élection du maire prétendant qu'elle était entachée d'irrégularités. Un bref de "quo warranto" a été pris devant la Cour supérieure, à la suite d'une tentative faite devant la même cour pour arrêter certains travaux que le maire avait commencés au pied de la Côte du Palais. Cette tentative fut infructueuse. Le juge Lemieux a renvoyé la plainte des requérants.

L'audition de la cause soulevée par le bref de "quo warranto" fut retardée, longtemps; encore quelques mois et le maire avait le temps de faire une nouvelle élection. Mais devant ces retards, un fort groupe de citoyens a demandé au gouvernement une enquête royale. C'est l'hon. juge Letellier qui présida cette enquête où l'administration du Maire et du Conseil de ville fut passée en revue.

Léon Daudet en appelle

Paris, 17 (S. P. A.). — Le chef royaliste Léon Daudet a interjeté appel contre sa récente condamnation à cinq mois de prison et des dommages élevés pour libelle contre le chauffeur Bajot dans le taxi duquel le jeune fils du chef royaliste, Philippe, fut trouvé mourant en novembre 1923.

Une discussion sur le téléphone

LE CONSEILLER ALLARD, DE VERDUN, S'OPPOSE À LA VENTE DU TELEPHONE AUTOMATIQUE DANS LA MUNICIPALITÉ

Au conseil municipal de Verdun, réuni hier soir, M. Allard a fait entendre ses protestations contre l'installation du téléphone automatique dans la municipalité.

"Je soumetts, a-t-il dit, que ce conseil devrait s'opposer à l'installation de tout téléphone automatique dans Verdun. Cela pourrait peut-être épargner quelques dollars à la compagnie, mais ça n'accommoderait pas le public. Cela peut faire l'affaire de quelques-uns, mais non de la grande majorité de notre population locale. J'ai causé avec beaucoup de gens qui se servent de l'automatique depuis des mois, et tous me disent qu'ils n'en sont pas satisfaits. Ils ont beaucoup de misères avec ce téléphone. Ça fait peut-être l'affaire des hommes de bureaux, mais non des autres classes, des cultivateurs, par exemple, qui viennent en ville. Quant à moi, je sais me servir de ce téléphone aussi bien que n'importe qui, mais nous sommes les représentants du peuple et nous devons sauvegarder ses intérêts."

Ces paroles ont causé toute une surprise parmi les échevins, qui tour à tour ont exprimé leur opinion sur la question. La plupart ont déclaré, à l'encontre de M. Allard, qu'il fallait suivre le progrès et que le téléphone automatique présentait en réalité de grands avantages. "C'est comme la lumière électrique, a dit M. Cool; les gens s'y opposaient en disant qu'elle affectait la vue, mais maintenant ils ne pourraient plus s'en passer."

M. Allard a dû abandonner sa motion.

DIVERS

M. Bélanger a présenté une motion à l'effet de ne pas imposer maintenant une taxe sur les véhicules-moteurs lourds, mais d'attendre jusqu'à 1927. Le projet de règlement subira sa deuxième lecture lundi soir prochain alors que le conseil considérera le sujet de nouveau.

Sur proposition de MM. Garrity et Cohn, la municipalité va cesser de retenir dix pour cent du salaire des employés et même de les rembourser pourvu que le budget se boucle d'une façon satisfaisante.

CE QUE DIT M. ROGERS

M. Robert Rogers, député de Winnipeg et ministre des travaux publics dans le cabinet Borden, était au Ritz-Carlton, hier, de passage à Montréal.

"Êtes-vous découragé? lui a-t-on demandé.

Pas du tout, répondit-il, car s'il y a un parti politique qui doit être découragé, ce n'est certainement pas le parti conservateur."

A son avis, le parti progressiste est chose du passé, il ne compte plus comme parti politique. Ceux qui ont été élus devront choisir entre le parti conservateur et le parti libéral.

Parlant du résultat des élections, M. Rogers dit que l'élection de 1921 n'avait donné aucun bon résultat pour les conservateurs, sauf peut-être en Colombie-Britannique, tandis que cette fois-ci le parti a des députés de toutes les provinces, excepté la Saskatchewan. Si nous avons une autre élection d'ici un an — on ne peut dire ce que l'avenir nous réserve — nous aurons deux fois plus de députés dans les provinces des prairies."

M. Rogers explique que la Saskatchewan a ainsi voté parce que cette province n'a pas eu l'avantage d'un gouvernement conservateur. La Saskatchewan a été formée en province par un gouvernement libéral et elle a toujours subi un gouvernement libéral provincial. A l'avenir notre organisation dans cette province sera surveillée et les erreurs du passé seront évitées.

Quant à la province de Québec, M. Rogers se réjouit de voir que notre province a accordé à son parti 200,000 votes de plus qu'en 1921.

A Sainte-Véronique

Ste-Véronique, 17. — Ces jours derniers, un incendie a détruit la maison de M. Ferdinand Dubois. Rien n'a pu être sauvé. Comme le sinistre n'avait pas d'assurance, une collecte organisée par M. A. Riou, secrétaire-trésorier, a été fructueuse. Au nombre des bienfaiteurs de M. Dubois, on trouve M. A. Riou, P. Lalonde, J. Paquin, Wilfrid et Albert Mailoux, M. Bégin, Lucien Saint-Amour, Marin Cochet, Joseph Moffette, Lucien Gérard.

Mme Arthur Riou était gravement malade, ces jours derniers.

Double arrestation devant servir de leçon salubre

Deux employés de confiance de la Banque Provinciale du Canada viennent d'être arrêtés à la demande de la compagnie d'assurance The Employers Liability Assurance Corporation, Limited, tenue de rembourser la banque en pareil cas. Les deux employés en question, Maurice Blanchard et Emile Poulin, sont accusés de détournement de fonds s'élevant de \$21,000 à \$24,000.

Accusés d'intimidation

Le juge Wilson a décidé hier après-midi que Kid Baker, Kid O'Blay, Abe Muckley alias Abe the Jew, Edie Schneider et Mike Sagor subiraient leur procès en Cour d'assises. Les prévenus, représentés par Mes Jos. Cohen, Lyon Jacobs et Alban Germain, ont demandé de subir leur procès devant un juge de la Cour des Sessions. La couronne devra fournir quelques détails sur les accusations généralisées qu'elle a portées. Les prévenus sont accusés d'avoir intimidé des témoins de la couronne pour les empêcher de rendre témoignage.

TELEPHONE EST 8000

Jeudi le 19, au Monument National, opéréte "Le Voyage en Chine", au bénéfice du syndicat des employés de

Dupuis Frères
LE MAGASIN DU PEUPLE

Grande Campagne de Propagande POUR OBTENIR Cent Mille Nouveaux Clients

PALETOTS

Pour garçons et jeunes gens.
Tailles 30 à 36
Freize gris ou brun. Valeur de 7.95
12.95 pour Dupuis Frères — Au premier.

BAS GOLF

en pure laine pour garçons
Fabrication canadienne de nuances brun, gris foncé, noir, marine, Oxford, chameau et bruyère. Revers finis de fantaisie. Pointures : 8 à 10. La paire .49
Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée.



Vente spéciale de riches CARPETTES ORIENTALES

Petites moquettes et carpettes pour pièces ordinaires
A DE GRANDES CONCESSIONS DE PRIX

Il est tout naturel que les personnes qui désirent des carpettes de grande beauté et de longue durée choisissent des carpettes orientales; mais rarement se présente l'occasion de réaliser de telles économies sur notre achat.

N'importe laquelle de ces carpettes ajouterait de la beauté à votre foyer ou ferait un magnifique cadeau. Notez nos bas prix.

BELOUTCH, KAZAC, ZENORAMIS. Dimensions environ 4.0 x 3.0 pieds. 24.75, 28.50, 32.50

HAMADAN — Dimensions environ 5 x 3. pieds 36.00
AKBAR — Dimensions environ 6 x 3. pieds 27.50

Dupuis Frères — Au troisième.

Casquettes pour Garçons

Casquettes en tweed épais pour l'hiver; bonne doublure; visière flexible; cache-oreilles. Beau choix de nuances. Valeur de 1.25 pour .69

Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée

Chemises de Sport pour Hommes

Ces chemises sont en flanelle kaki à dessins quadrillés; modèle avec faux col à même. Quelque chose de tout à fait nouveau pour le sport. exactement tel que l'illustration. Encolure : 14 à 17 4.95

Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée

Spécial pour Hommes

Pyjamas en flanelle de bonne qualité dans un choix de jolis dessins à rayures; coupe ample et confection parfaite. Tailles 34 à 46. Cha- 1.95 cun

Dupuis Frères
LE MAGASIN DU PEUPLE

J.-N. Dupuis, Prés. Albert Dupuis, Vice-Prés. A.-J. Dugal, Directeur-Gérant
rues Sainte-Catherine, D'Assommoir, Saint-André et Saint-Christophe.